AVANT PROPOS

L'économie Djiboutienne a connu une expansion rapide avec un taux de croissance annuel moyen de près de 7% depuis 2011. Cette croissance soutenue est largement imputable aux investissements majeurs réalisés dans le domaine des infrastructures portuaires, l'embellie du secteur de la construction et des travaux publics ainsi que le développement du secteur financier.

Les récents développements liés à la pandémie du Covid-19 ont montré la nécessité d'assurer la stabilité et l'intégrité de notre système monétaire basé sur une parité fixe avec le dollar américain depuis plus de soixante-dix ans, de contribuer à l'émergence et au développement d'une place financière sûre et totalement saine, et d'élargir l'inclusion financière et l'économie numérique.
La République de Djibouti étant dépourvue d'un marché financier, le système financier est largement dominé par les établissements de crédit qui sont un vecteur de croissance de par leurs contributions significatives à la croissance du produit intérieur brut djiboutien.

Au cours de ces dernières années, la Banque Centrale de Djibouti a multiplié ses efforts pour accélérer le développement des activités bancaires notamment avec la mise en place d'un cadre réglementaire renforcé en termes de gouvernance, de détermination des fonds propres adéquats, de classification et de provisionnement des actifs, de relations avec les personnes apparentées et de gestion des risques, la modernisation des infrastructures de paiement et la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Parmi asseoir la solidité de la place bancaire, la Banque Centrale de Djibouti continue de renforcer les fonds propres des banques avec la mise en place prochaine des différents coussins qui porteront le ratio minimum réglementaire des banques à 12,5%. En exigeant des banques qu'elles détiennent un niveau de fonds propres approprié, et en veillant à ce qu'elles opèrent durablement dans un équilibre entre risque et rendement, la supervision bancaire a été la première ligne de défense contre les risques pesant sur la stabilité financière du système bancaire.
Subséquemment, les contrôles sur place se sont multipliés dans les établissements de crédit et les auxiliaires financiers tout en surveillant les structures étatiques à gestion autonome ainsi que les institutions de microfinance. Ces risques ayant été, et étant toujours contenus par une supervision rapprochée et efficace, la Banque Centrale de Djibouti se veut réformatrice et souhaite continuer à œuvrer pour l'assainissement de la place financière afin qu'elle puisse attirer davantage d'investisseurs étrangers.

Ces dernières années, les banques sont confrontées à d'importants défis, comme l'assainissement de leur bilan, l'augmentation de leurs fonds propres, la gestion des risques et la réduction des expositions largement héritées de la crise financière internationale et de la période de récession qui s'en est suivie.
Les institutions financières doivent également adapter leur modèle d'activité aux nouveaux défis technologiques, ces aspects devant rester prioritaires pour des banques s'efforçant d'être solides et de soutenir l'économie nationale.
Pour finir, je voudrais rappeler que la finance conventionnelle s'allie parfaitement avec la finance islamique, cette dernière ayant bénéficié depuis son introduction en 2006 d'une forte progression sur la place financière de Djibouti.

Le Gouverneur
Ahmed Osman

TABLE DES MATIÈRES

Partie I Environnement Economique en 2019 **3**
1. Le contexte international et régional 4
2. Le contexte économique national 5

Partie II Supervision et stabilité du secteur bancaire **9**
1. Paysage du système bancaire Djiboutien 10
   A. Structure du système bancaire et actionnariat 10
   B. Chiffres clés du système bancaire 10
   C.Evolution des indicateurs d'inclusion financière 11
   D. Effectifs des établissements de crédits 15
   E. Evolution de la concentration bancaire 16
2. Activités et rentabilité des établissements de crédits 20
   A. Les emplois et les ressources des banques 21
   B. Rentabilité des établissements de crédit 25
3. Situation prudentielle des banques 26
   A. Evolution du capital minimum réglementaire 26
   B. Evolution des risques bancaires 27
   C. Evolution des créances en souffrance 29
   D. La liquidité des banques 31

Partie III Activités de la Supervision Bancaire **33**
1. Evolution du cadre réglementaire 34
2. Activités de Supervision bancaire 35
3. Développement du secteur financier 37
4. Principaux défis 38

Partie IV Institutions de microfinance et institutions financières spécialisées **39**
1. Les institutions de microfinance (IMF) 40
   A. Présentation du secteur de la microfinance 40
   B. Supervision du secteur de la microfinance 41
   C. Evolution des chiffres clés du secteur de la microfinance 42
2. Les institutions financières spécialisées (ISF) 44
   A. Fonds de Développement Economique de Djibouti (FDED) 44
   B. Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti (FGPCD) 48

Annexes: 48
Annexe 1 : Indicateurs du système bancaire 49
Annexe 2 : Liste des établissements financiers en activité agréés par la BCD en 2019 50
Annexe 3 : Bilans et Comptes de résultat consolidés des banques en 2019 52
Annexe 4 : Structure des dépôts de la clientèle 54
Annexe 5 : Engagements de la clientèle 54
Annexe 6 : Evolution du réseau bancaire en 2019 55
Annexe 7 : Evolution du taux de bancarisation 55
Annexe 8 : Conditions bancaires pratiquées 55
Annexe 9 : Indicateurs consolidés de solidité financière des banques, 2016-2019 56
Annexe 10 : Rentabilité des établissements de crédits 58

Liste des abréviations 59

PARTIE I

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE EN 2019

01

1. Le contexte international et régional

Après une croissance rapide en 2018, la production industrielle et le volume des échanges mondiaux ont connu un ralentissement significatif durant l'année 2019. Ce recul s'explique, entre autres, par la « guerre commerciale » née de la volonté du Président de la première économie mondiale, M. Donald Trump, de vouloir rétablir l'équilibre de la balance commerciale entre les Etats-Unis d'Amérique et la République populaire de Chine.

Les droits de douane appliqués par les américains sur les produits importés s'envolent et, par conséquent, entrainent des représailles de la Chine. Ce conflit commercial, accompagné d'une forte augmentation des taxes douanières et de déclarations d'hostilité entre la Chine et les États-Unis, a installé une grande incertitude dans les politiques commerciales.

Malgré ce bras de fer commercial, l'économie américaine a maintenu une expansion rapide de 2,3% en 2019, grâce à la combinaison d'une politique de relance, qui s'est matérialisée par les réductions d'impôts, l'augmentation des dépenses ce qui a stimulé la demande intérieure, et l'adoption d'une politique monétaire plus accommodante.

L'aggravation des tensions commerciales et géopolitiques, l'absence d'accord entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, et les incertitudes sur la confiance et l'investissement, expliquent les performances économiques en baisse dans la zone euro avec une croissance réelle de 1,3% en 2019, contre environ 2% en 2018.

Après avoir enregistré une accélération de 6,7% en 2018, la croissance chinoise s'est réduite à 6,1% en 2019 en raison du ralentissement généralisé de la production industrielle lié à une diminution de la demande extérieure et des incertitudes découlant de la guerre commerciale avec les Etats-Unis.

Les économies émergentes et les pays en développement ont connu un recul de la croissance économique à 3,7% en 2019 après avoir culminé à 4,5% en 2018 principalement avec la faiblesse du volume du commerce mondial de biens et services (0,1% en 2019, contre 4,5% en 2018).

Dans les pays de la sous-région, la croissance du PIB réel de l'Ethiopie s'est accélérée de plus de 9% en 2019 en dépit de l'agitation sociale, l'incertitude politique et les modifications de politiques. L'Erythrée et la Somalie ont enregistré une croissance réelle du PIB comprise entre 3 et 4% au terme de l'exercice 2019.

Par ailleurs, le retour à la sérénité régionale avec le rétablissement des relations diplomatiques entre l'Erythrée, la Somalie et l'Ethiopie a permis une certaine normalisation de la situation des pays de la Corne d'Afrique et de réduire les pressions sur les dépenses de sécurité et humanitaires. Cette situation sécuritaire va contribuer à la reconfiguration des chaînes d'approvisionnement et des plateformes de logistique dans la mesure où elle expose l'offre de Djibouti en termes de services portuaires à la concurrence des ports de la sous-région.

2. Le contexte économique national

- **Contexte national**

Dans un environnement troublé, la République de Djibouti, profitant d'une stabilité politique et d'une paix sociale, s'est donnée pour objectif de tirer profit de sa place géostratégique pour lancer un ambitieux projet de développement axé sur les services logistiques et les transports transfrontaliers. En effet, cette stratégie s'articule autour de la feuille de route intitulée « Djibouti Vision 2035 ».

La Vision 2035 est basée sur une approche nouvelle dite « inclusive » combinant efficacité économique et équité sociale. Autrement dit, la performance de la croissance doit participer à l'amélioration des conditions de vie de la population. Cela se traduit par l'application d'un modèle de croissance consistant à exploiter, d'une part, les atouts du pays en termes de potentiels humains, d'infrastructures ainsi que de ressources naturelles et géostratégiques et, d'autre part, de minimiser les contraintes freinant la croissance et la création d'emplois pour l'atteinte des objectifs fixés.

A cet effet, les bases de cette stratégie se sont focalisées sur plusieurs aspects : développer de grands projets fiables sur l'ensemble du territoire (infrastructures aéroportuaires et ferroviaires), améliorer l'environnement des affaires (bonne gouvernance et lutte contre la corruption), renforcer en formation les capacités des ressources humaines (adéquation entre formation et emploi pour atténuer les tensions sur le marché du travail), développer les secteurs porteurs (tourisme, pêche, élevage), diversifier l'économie pour créer de l'emploi et de la richesse et enfin supporter les situations de crises (inflation, famines).

Sous l'impulsion de cet ambitieux projet, la République de Djibouti a connu une croissance économique durable et élevée, jusqu'à plus de 7% par an durant les exercices 2014-19. Les principaux projets d'infrastructures finalisés ces dernières années sont la ligne de chemin de fer reliant Addis-Abeba à Djibouti, l'interconnexion des réseaux d'aqueduc, la construction d'un nouveau port multifonctionnel à Doraleh, et de la plus grande zone franche du continent africain.

L'augmentation importante du niveau des investissements publics est allée dans le même sens que l'accroissement rapide du niveau de la dette publique. De plus, cet important niveau d'investissement a eu, du fait du retard pris dans la finalisation des projets, des effets relativement mitigés sur l'emploi, ce qui a impacté la rentabilité à court terme des projets.

- **Evolution des variables macroéconomiques**

➢ **PIB & Inflation**

Le taux de croissance du PIB réel en 2019 s'établit autour de 7,5%. Hormis en 2020, ce rythme de croissance sera maintenu à moyen terme grâce aux retombées des investissements stratégiques en cours ou prévus.

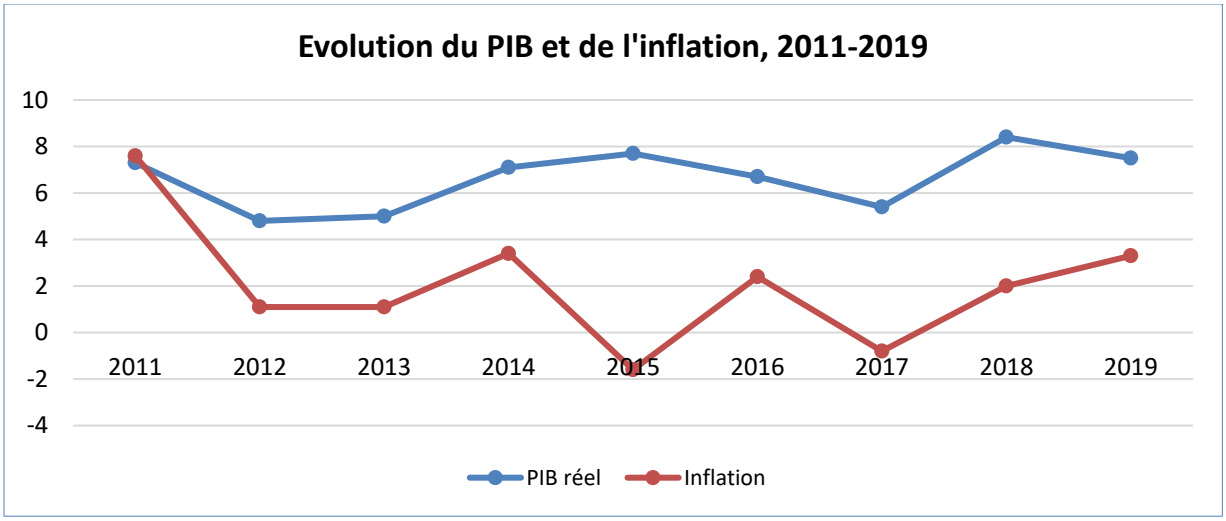

Sources : Autorités djiboutiennes et FMI

Cette croissance soutenue depuis une décennie est essentiellement tirée par les investissements publics et privés, l'embellie du secteur des services notamment portuaires, la bonne tenue du secteur de la construction et le développement du secteur financier.

Le niveau général des prix à la consommation a été maîtrisé au cours des dernières années avec une inflation moyenne de 2% depuis 2011. L'inflation est remontée en 2019 à 3,3% sous l'effet de la hausse des prix des produits alimentaires et boissons ainsi que des articles d'habillement et chaussures.

Les investissements, principaux moteurs de l'expansion économique, ont culminé à plus de 30% du PIB entre 2013 et 2016, pour revenir autour de 15% du PIB en 2018 et 2019, en raison de l'achèvement de la plupart des grands projets d'infrastructures.

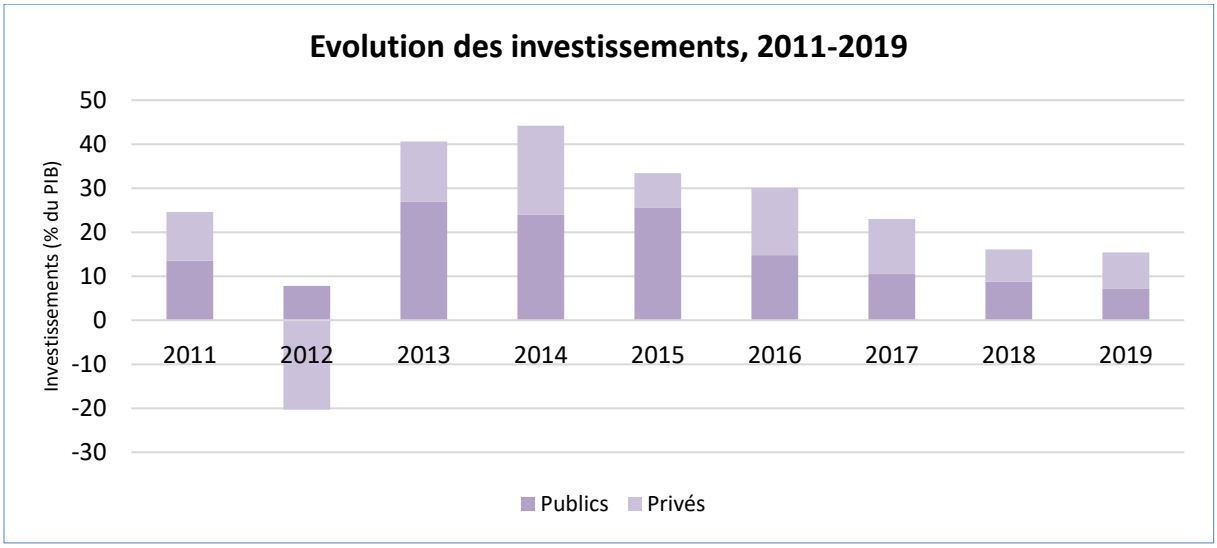

Sources : Autorités djiboutiennes et FMI

➢ Les opérations financières de l'Etat

Les recettes de l'administration centrale incluant les revenus fiscaux et les revenus non fiscaux ont connu une baisse continue depuis 2015 principalement à cause de la

baisse des recettes fiscales du fait des exonérations et des régimes spéciaux contenus dans le nouveau code des investissements. Les dons ont, pour leur part, chuté de 1,6 point par rapport à 2015.

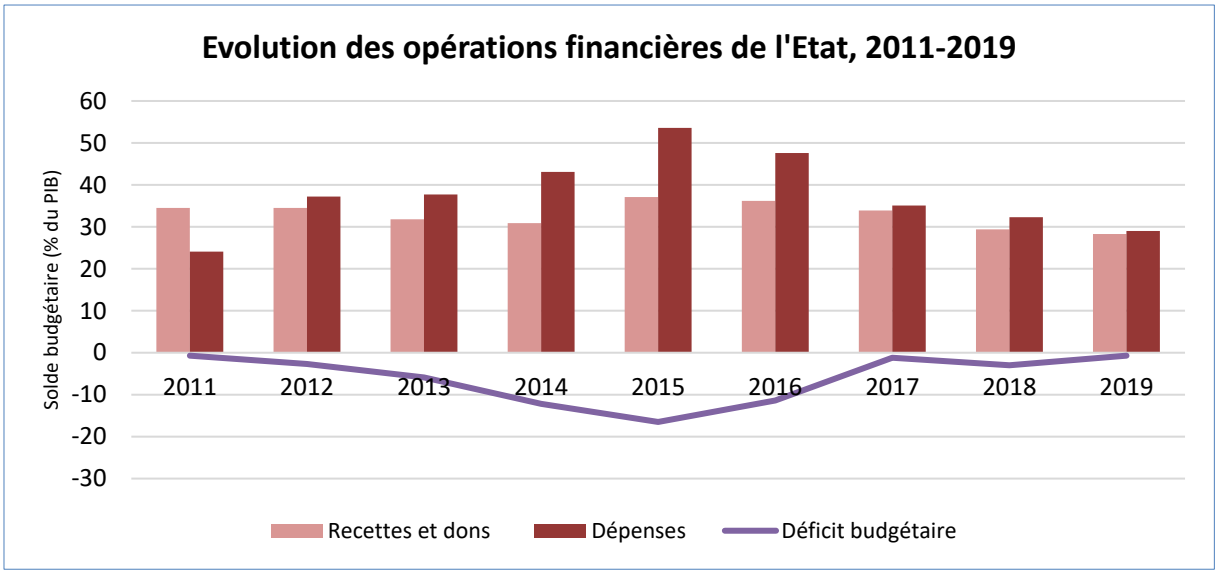

Sources : Autorités djiboutiennes et FMI

Les dépenses courantes ont connu une baisse depuis 2016 et cette tendance se confirme en 2019. En effet, les dépenses d'investissements publics ont affiché une réduction importante à partir de 2015 passant de 25,5% du PIB à 15,5% du PIB en 2019 avec une perspective à la baisse à terme. Cela s'explique par la finalisation des projets d'investissements stratégiques tels le port multipurpose de Doraleh et l'interconnexion électrique entre l'Éthiopie et Djibouti.

Depuis 2015, le déficit budgétaire sur base ordonnancements a enregistré une baisse significative passant de -15,4% du PIB à -0,8% du PIB en 2019 essentiellement en raison de la réduction importante des dépenses d'investissements.

- **La balance des paiements**

Le solde des transactions courantes s'est amélioré en 2019 par rapport à l'année écoulée principalement en raison de la croissance des réexportations et de l'évolution positive de la balance des services et des revenus. Ces bonnes performances ont été en partie contrebalancées par la baisse des transferts courants compte tenu du recul des financements sous forme de dons reçus de la part des organisations internationales.

Le niveau des réserves officielles a augmenté entre 2018 et 2019, passant de 3,3 à 3,8 mois d'importations de biens et services parallèlement à une tendance similaire au niveau des avoirs extérieurs bruts des banques commerciales en hausse de 10,1 à 10,9 mois d'importations de biens et services.

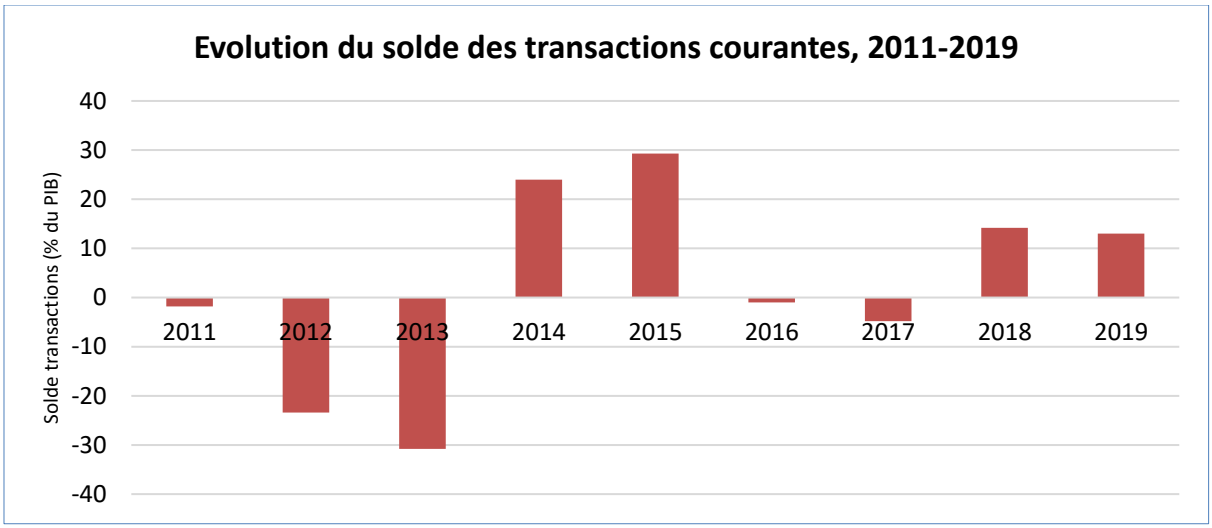

Sources : Autorités djiboutiennes et FMI

L'évolution du ratio dette publique extérieure rapportée à la richesse créée en République de Djibouti a connu une forte croissance depuis 2015. Cette hausse assez importante est en effet liée aux projets de développement stratégique des infrastructures financées par emprunt extérieur. En effet, le ratio dette extérieure sur PIB a connu un pic en 2018 de 69,2% du PIB avant de décliner à 66% du PIB en 2019.

PARTIE II

SUPERVISION ET STABILITÉ DU SECTEUR BANCAIRE

02

1. Paysage du système bancaire Djiboutien

A. Structure du système bancaire et actionnariat

Le système bancaire est constitué de douze banques en activité à fin 2019 contre onze en décembre 2018. Cette évolution résulte de l'autorisation d'agrément accordée à une nouvelle banque, la Bank Of China Djibouti.

Ces douze banques se répartissent comme suit : trois banques islamiques et neuf banques conventionnelles. De deux banques systémiques, le paysage bancaire s'est profondément transformé, sous l'impulsion de la libéralisation du secteur bancaire, avec l'arrivée de banques régionales et internationales. Depuis 2006, le nombre de banques ne cesse d'augmenter et les nouvelles institutions de crédit proposent des nouveaux produits et services financiers.

Concernant l'actionnariat, la majorité des banques sont généralement à capitaux étrangers ou se présentent comme de filiales détenues par des investisseurs étrangers (groupes bancaires européens, du Moyen-Orient et d'Afrique).

Les activités du secteur bancaire se concentrent sur les secteurs économiques porteurs tels que les transports et la logistique, les travaux publics et l'immobilier.

B. Chiffres clés du système bancaire

Le total bilan des banques a atteint 458 398 millions FDJ en 2019 contre 422 721 millions FDJ en 2018, soit une hausse d'environ 8,4%.

L'encours des crédits à la clientèle a affiché 126 100 millions FDJ en 2019, contre 113 363 millions FDJ en 2018. Les crédits accordés à la clientèle ont augmenté de 11,2% entre 2018 et 2019. Les créances sur la clientèle ont constitué 27,5% du total bilan en 2019, contre 26,8% en 2018.

Les dépôts de la clientèle ont atteint 371 214 millions FDJ en 2019, contre 336 648 millions FDJ en 2018. En effet, ils ont représenté la principale composante des ressources bancaires avec environ 81% du total du bilan en 2019 comparativement à 79,6% en 2018.

Globalement, le secteur bancaire reste bien capitalisé et dispose de fonds propres suffisants par rapport à la norme réglementaire en vigueur. Le ratio de solvabilité consolidé s'est établi à 15,7% à fin décembre 2019, largement au-dessus du minimum réglementaire de 12%. D'une année à l'autre, les fonds propres sont passés de 26 597 à 29 708 millions FDJ, soit une augmentation de 11,7% entre 2018 et 2019.

Le secteur bancaire a dégagé des produits nets avant impôts à hauteur de 5 259 millions FDJ en 2019, contre 3 789 millions FDJ en 2018, en hausse annuelle de plus de 1 470 millions FDJ.

La République de Djibouti se positionne comme une place financière sûre et stable permettant de générer des profits pour les banques, de financer l'activité économique des ménages et des entreprises quelle que soit leurs formes publiques ou privées.

Chiffres clés du système bancaire, 2017-2019 (En millions FDJ)					
	2017	2018	2019	Variations 2019/18	
				En montants	En %
Total bilan	438 608	422 721	458 398	35 677	8,4
Crédits de la clientèle	102 344	113 363	126 100	12 737	11,2
Dépôts de la clientèle	358 121	336 648	371 214	34 566	10,3
Fonds propres	23 638	26 597	29 708	3 111	11,7
Produits nets	3 123	3 789	5 259	1 470	38,8

Source : BCD

C. Evolution des indicateurs d'inclusion financière

Le concept d'inclusion financière fait référence à l'importance de permettre l'accès et l'utilisation des services et produits financiers par l'ensemble de la population adulte. Ce concept marque une évolution dans la vision du développement des services et produits financiers offerts à la population. La vision d'inclusion financière inclut la préoccupation de répondre à l'ensemble des besoins financiers de la population par tout mécanisme en mesure de satisfaire cette demande.

L'inclusion financière, un moyen et source de croissance

L'accès aux services bancaires conditionne la réduction de la pauvreté des ménages et une croissance inclusive des établissements non financiers. Grâce aux différentes gammes de services et produits que proposent les établissements financiers, les ménages bénéficient des conditions d'épargne et d'octroi des crédits plus attractives. Ce qui leur permet d'entreprendre dans la création des valeurs marchandes capables de générer plus de revenus ou d'investir plus dans le capital humain (éducation, soins, etc.), source de croissance dans le long terme. De la même manière, les sociétés non financières vont profiter de la disponibilité des fonds qui leur permettra de financer les initiatives privées et les besoins d'investissements.

L'accroissement du nombre d'établissements de crédit depuis 2006 a permis une amélioration du degré d'inclusion financière des acteurs économiques à Djibouti.

Courant 2019, les banques ont procédé à l'ouverture de cinq nouvelles agences. Les guichets automatiques se sont également accrus et se sont chiffrés à 99 en 2019, soit un quasi-doublement de leur nombre depuis 2015.

Principaux indicateurs de bancarisation, 2015-2019 En millions FDJ					
	2015	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**
Nombre d'agences bancaires (sièges exclus) :	28	28	36	39	45
- *Banques conventionnelles*	*18*	*18*	*24*	*26*	*26*
- *Banques islamiques*	*10*	*10*	*12*	*13*	*19*
Nombre total des comptes bancaires :	112 264	107 389	162 095	169 830	172 025
- *Banques conventionnelles*	*87 575*	*80 327*	*81 699*	*87 734*	*86 913*
- *Banques islamiques*	*24 689*	*27 062*	*80 396*	*82 734*	*85 112*
- *Dont comptes à vue*	*68 406*	*68 767*	*97 886*	*92 251*	*97 380*
Nombre de DABs/GABs dont :	53	62	80	89	99
- *Banques conventionnelles*	*43*	*52*	*51*	*54*	*62*
- *Banques islamiques*	*10*	*10*	*29*	*35*	*37*
Nombre de cartes bancaires	24 996	21 631	21 611	26 084	23 258

Source : BCD

La bancarisation de quoi parle-t-on ?

La notion de bancarisation qualifie l'utilisation des services bancaires par une population. Parler du taux de bancarisation, c'est donc s'intéresser à la proportion d'une population qui a accès aux services bancaires, et les utilise. La plupart des institutions mondiales de référence (FMI, Banque mondiale, Banque Africaine de développement) considèrent qu'une utilisation croissante des services financiers est un indicateur de développement d'un pays. En effet, la bancarisation permet aux banques de collecter de l'épargne et de le transformer en crédits. Cette réalité financière engendre de l'activité productive par le biais de prêts octroyés aux entreprises. D'où les services financiers jouent donc un rôle primordial dans la prospérité économique des pays.

L'analyse de la bancarisation en termes de comptes montre que le nombre de comptes bancaires a évolué sur les dernières années de 60,2% entre 2016 et 2019, pour atteindre les 172 025 comptes (courants, épargne et à terme) en 2019. Le nombre des comptes à vue a connu une légère baisse de près de 0,5% entre 2017 et 2019, pour reculer à près de 97 380 comptes fin 2019.

Le nombre de cartes bancaires émises à fin 2019 s'est élevé à 23 258 cartes bancaires, soit une baisse annuelle moyenne de 1,7% sur la période 2015-2019.

Parallèlement, le nombre de DABs/GABs a augmenté de près de 87% entre 2015 et 2019 pour s'établir à 99 unités fin 2019.

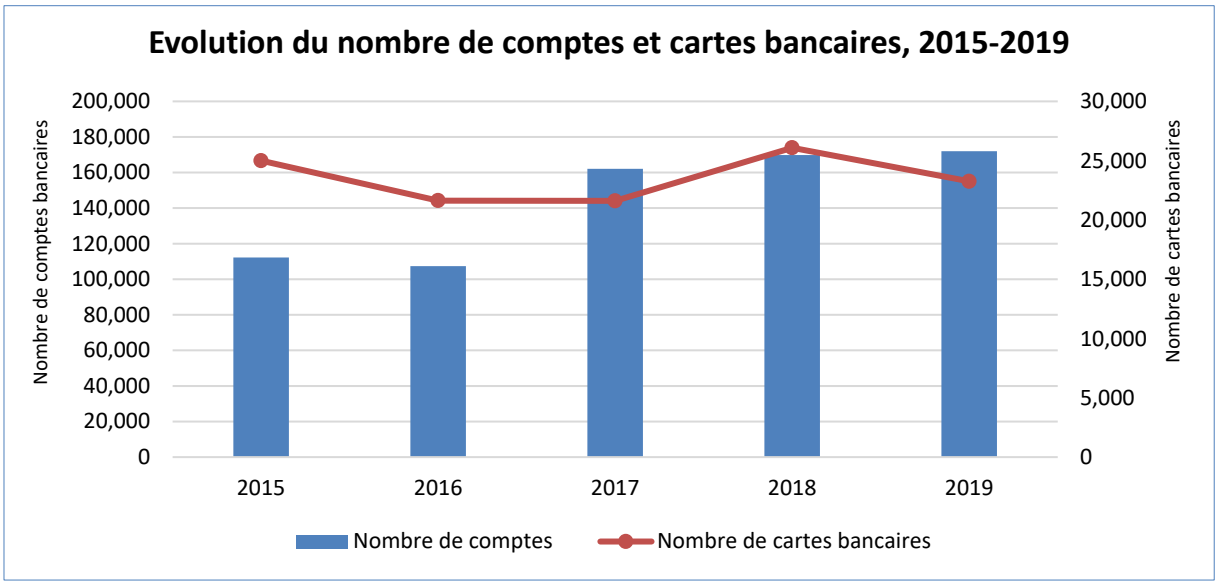

Source : BCD

Sur le plan géographique, la création des branches en dehors du centre-ville (Balbala), dans les régions de l'intérieur (Ali-Sabieh, Tadjourah, Dikhil et Arta) et la mise en place des guichets automatiques participent à l'inclusion financière. Le réseau bancaire compte 45 agences fin 2019.

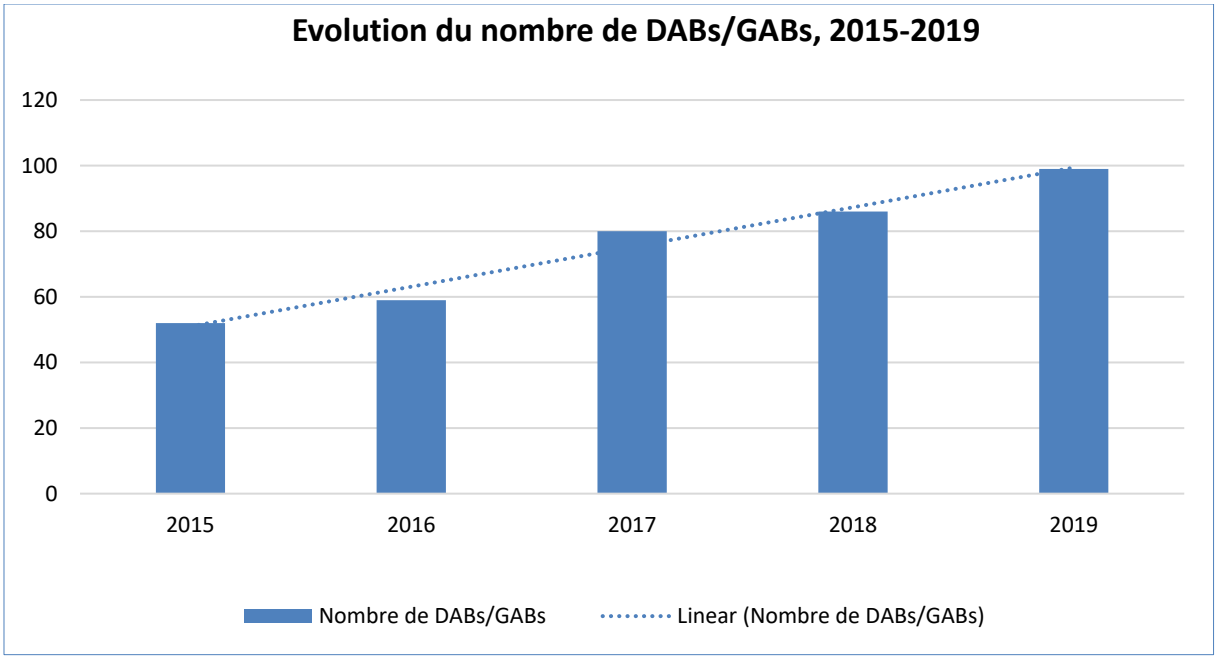

Source : BCD

Evolution des indicateurs de bancarisation du secteur

Au-delà de l'accès, l'utilisation constitue une dimension essentielle de l'inclusion financière. A cet égard, deux indicateurs sont retenus pour l'appréhender.

Il s'agit du :

- taux de bancarisation strict (TBS), qui mesure le pourcentage de la population adulte détenant un compte dans les banques ;
- taux de bancarisation élargi (TBE), qui évalue le pourcentage de la population adulte titulaire de comptes dans les banques, auquel s'ajoute celui des détenteurs de comptes dans les institutions de micro finance.

Taux de bancarisation au sens strict

Le taux de bancarisation de la population s'est renforcé ces dernières années. Ceci montre que Djibouti poursuit sa stratégie d'expansion du secteur bancaire entamée il y a une quinzaine d'années. La couverture territoriale des agences bancaires montre une forte disparité entre les milieux urbains et régionaux, ces derniers restants fortement sous-couverts.

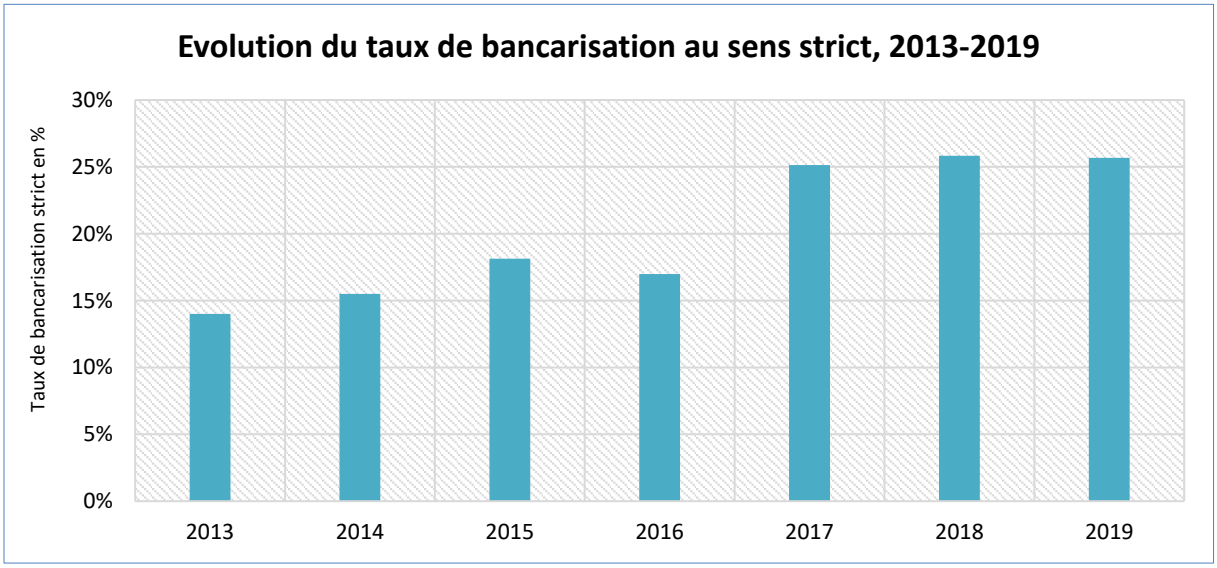

Sources : BCD et INSD

En 2019, il était estimé que 26% de la population adulte détenait un compte (la détention de compte est le fait de détenir un compte individuel auprès d'un établissement bancaire) alors que ce taux n'était que de 16% en 2014, soit une hausse de 10 points en cinq ans.

Malgré cette progression du taux de bancarisation, de fortes inégalités demeurent, notamment entre les hommes et les femmes. En 2019, 33% des hommes adultes ont un compte bancaire contre seulement 13% des femmes.

Cette performance s'explique principalement par la progression de 53% du nombre total de comptes bancaires entre 2015 et 2019.

Cette évolution est due à l'amélioration de la situation économique du pays, mais également à l'augmentation du nombre de banques commerciales implantées à Djibouti en hausse continue.

Toutefois, le taux de bancarisation strict reste relativement peu élevé, Djibouti a encore un long chemin à parcourir en matière d'utilisation des services financiers et l'inclusion financière n'a pas évolué de manière importante.

Le développement récent à Djibouti de la monnaie électronique via la Mobile Money, pourra constituer à long terme un outil puissant pour élargir l'inclusion financière.

Taux de bancarisation au sens élargi

Avec la prise en compte des utilisateurs des services de microfinance, le taux de bancarisation élargi est ressorti à 30%, contre 19% en 2014, soit une hausse de 11 points de pourcentage.

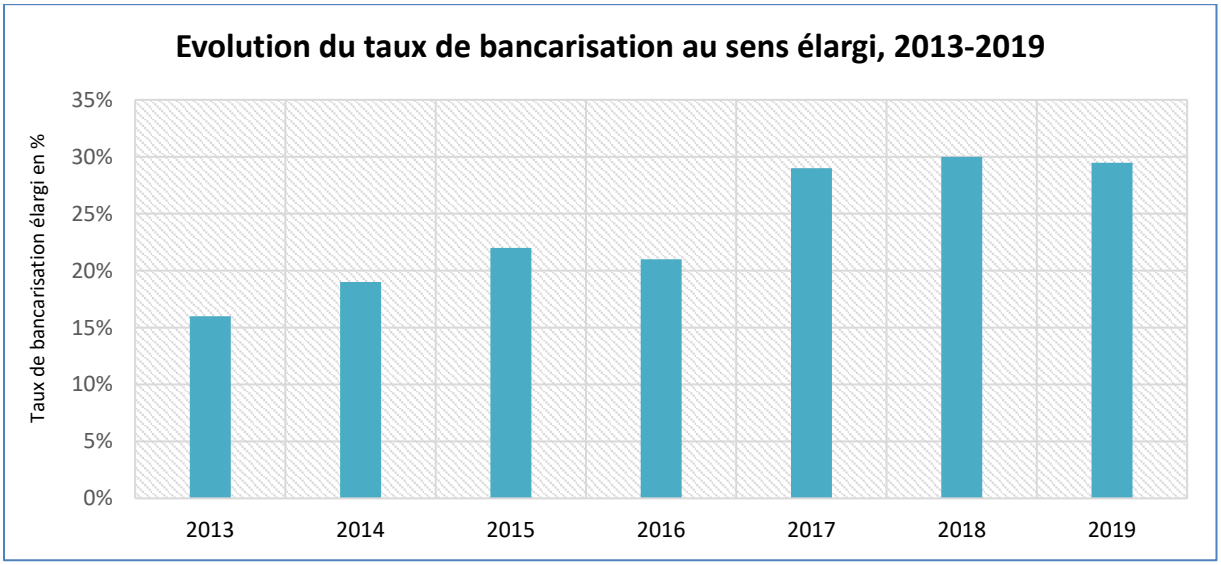

Sources : BCD et INSD

Cette hausse du taux de bancarisation élargi montre le dynamisme affiché par le secteur de la microfinance. En effet, plusieurs politiques et programmes ont été mis en place au cours de ces dernière années, en vue de permettre à la population exclue du système bancaire de bénéficier des services de microfinance.

Cependant, les performances sont apparues relativement stables depuis l'année 2018, malgré la contribution habituellement forte des institutions de microfinance à l'inclusion financière des populations à Djibouti.

Ainsi, l'utilisation des services de microfinance pourrait être renforcée par l'innovation et l'introduction du numérique dans la conception et la commercialisation des offres de ces institutions, réputées plus proches des populations vulnérables, notamment en zones rurales.

D. Effectifs des établissements de crédits

L'effectif total du secteur bancaire est en croissance, avec 1 241 employés fin 2019, soit un accroissement de 165 agents par rapport à 2018.

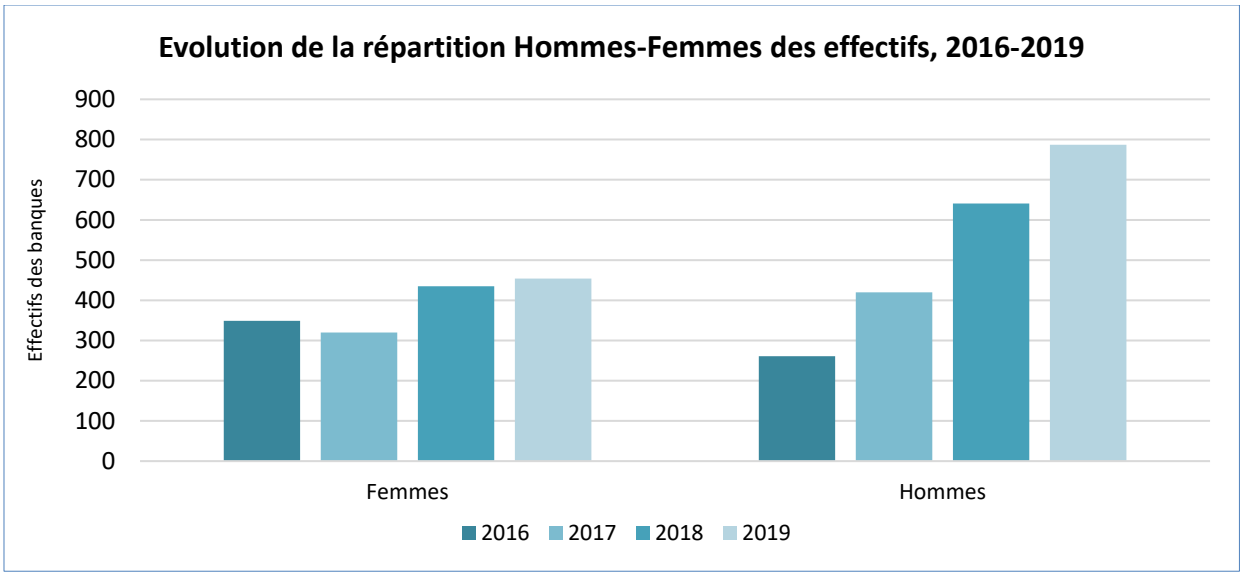

Source : BCD

Cette évolution positive de la population bancaire résulte de l'ouverture d'agences bancaires supplémentaires en 2019 dans le cadre de la politique d'extension du réseau bancaire, notamment dans les zones urbaines à forte densité de population. En 2019, la population bancaire comprenait 37% de femmes et 63% d'hommes.

E. Evolution de la concentration bancaire

Évaluée grâce à la proportion du total actifs, des dépôts collectés et des crédits distribués, la concentration du système bancaire a baissé d'une année à l'autre, notamment en termes de crédits et de dépôts.

a. Concentration de l'activité des banques sur base consolidée

Les actifs des trois premières banques de la place ont constitué 64% du total actifs en décembre 2019, soit une baisse de 2,2 points par rapport à décembre 2018. Si on prend en compte leurs poids (72,3%) fin 2014, on observe une baisse de 8,3 points.

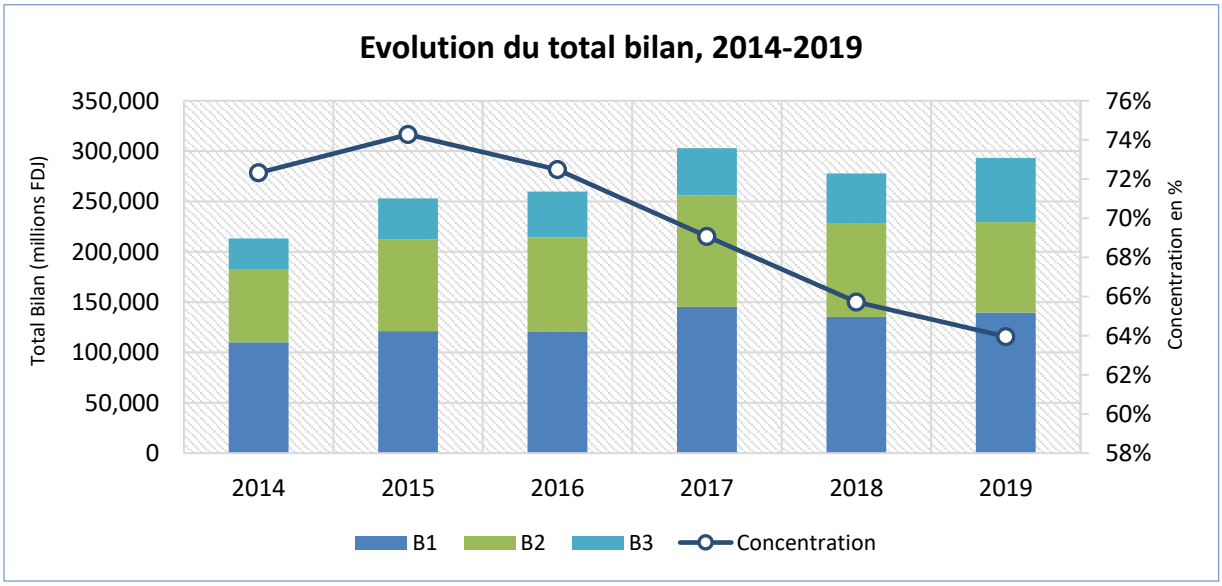

Source : BCD

En termes de dépôts, l'arrivée des nouvelles banques a permis de drainer une partie des dépôts des trois premières banques. Et la situation se poursuit en 2019 : ces dernières englobent plus de 70% des dépôts globaux, soit une baisse de près de 3 points en une année et de 7,8 points par rapport à fin 2014.

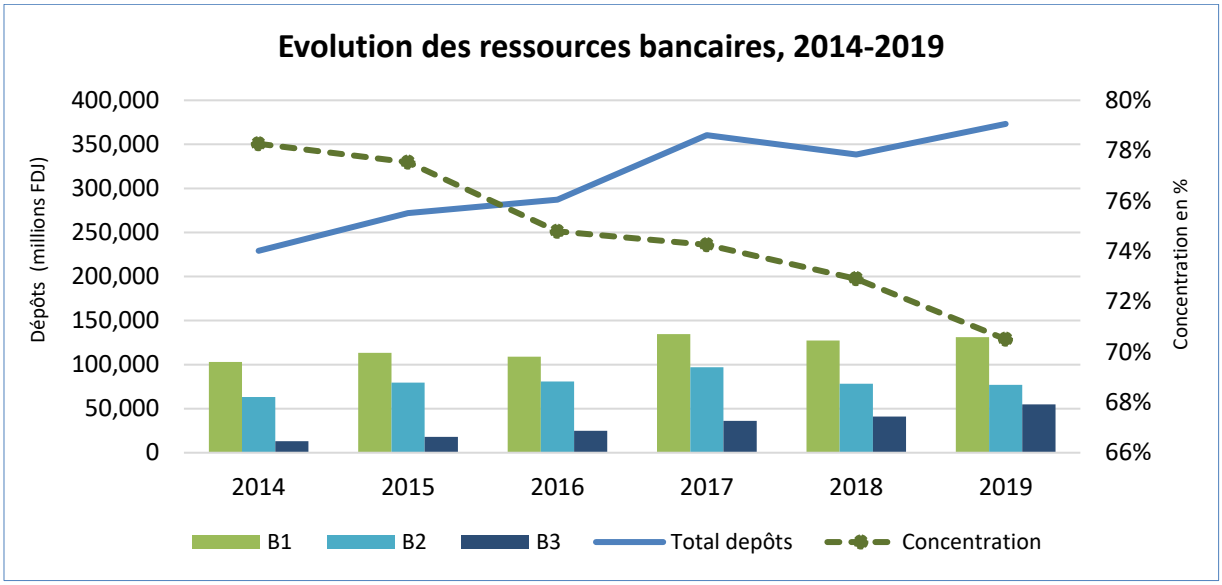

Source : BCD

Concernant les crédits, les trois premières banques ont participé au financement de l'économie à hauteur de 67,6% en décembre 2019, soit 3,3 points en moins par rapport à décembre 2018 et de 10,6 points depuis 2014.

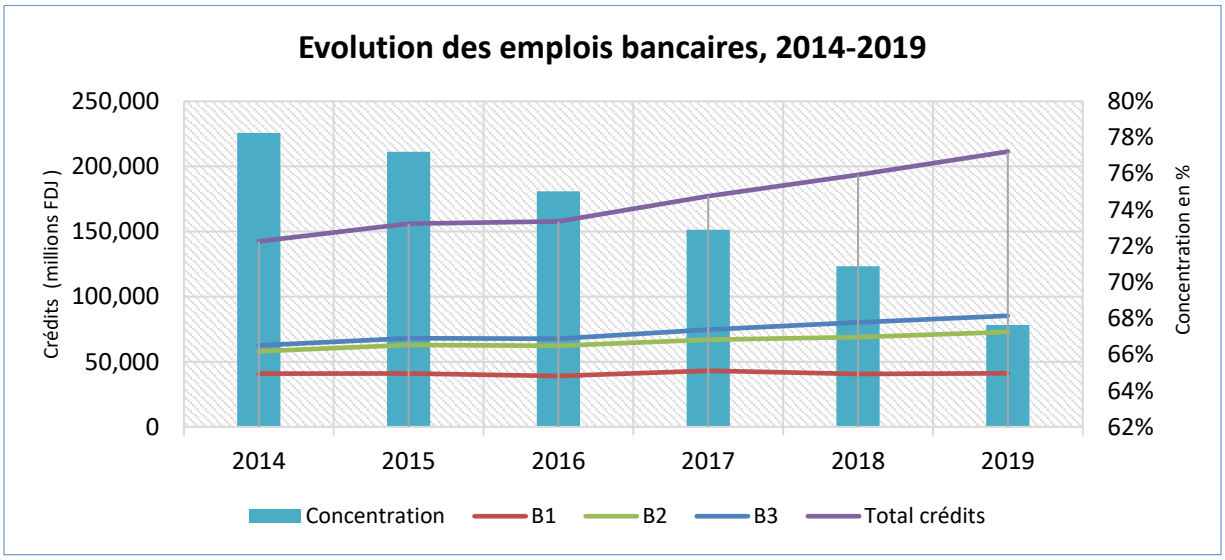

Source : BCD

b. La concentration mesurée par l'indice Herfindahl-Hirschman confirme ces évolutions

La mesure de la concentration du système bancaire Djiboutien peut être complétée par le calcul de l'indice Herfindahl-Hirschman, qui additionne les puissances carrées des parts de marché des établissements de crédit. L'indice se situe entre 0 et 1 (0 dans le cas d'un marché où un grand nombre d'entreprises se partagent également

les parts de marché, 1 dans une situation monopole). Sa caractéristique principale est de mettre en évidence des positions dominantes lorsqu'elles existent. En ce qui concerne son interprétation, on peut considérer qu'une valeur :

- inférieure à 0,10 témoigne d'un marché peu concentré,
- comprise entre 0,10 et 0,18 d'un marché modérément concentré,
- supérieure à 0,18 d'un marché fortement concentré.

Comme le montre le graphique ci-après, le niveau de concentration du total des actifs, des dépôts des banques, mesuré à travers l'indice Herfindahl-Hirschman, tout en demeurant moyen (compris entre 0,10 et 0,18 qui correspond à un niveau de concentration modéré), à l'exception des crédits bancaires dont l'indice est supérieur à 0,18 en 2019, contre 0,201 en 2018.

Pour le total des actifs, l'indice Herfindahl-Hirschman est passé de 0,167 en 2018 à 0,14 en 2019, soit une baisse de 0,027 point, correspondant à un marché fortement concentré et donc une concurrence bancaire non négligeable, et cela est expliqué par la hausse de l'entrée de nouvelles banques.

Concernant les dépôts de la clientèle, l'indice Herfindahl-Hirschman est passé de 0,204 en 2018 à 0,173 en 2019, soit une régression de 0,031 point.

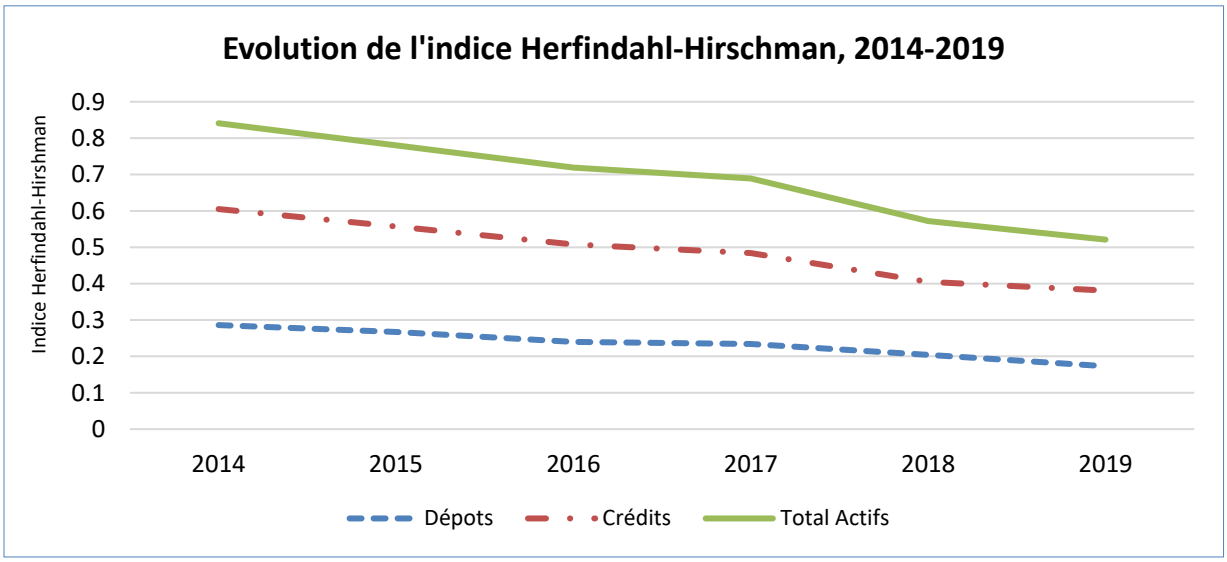

Source : BCD

c. Concentration de l'activité des banques islamiques

Les participations des banques islamiques (BI) dans le système bancaire du pays ont continué de croitre avec une évolution plus rapide observée depuis 2017. Les actifs détenus par ces banques ont été en hausse graduelle : elles ont constitué 25,1% du total des actifs du secteur bancaire en décembre 2019, soit un accroissement de 2,1 points par rapport en décembre 2018.

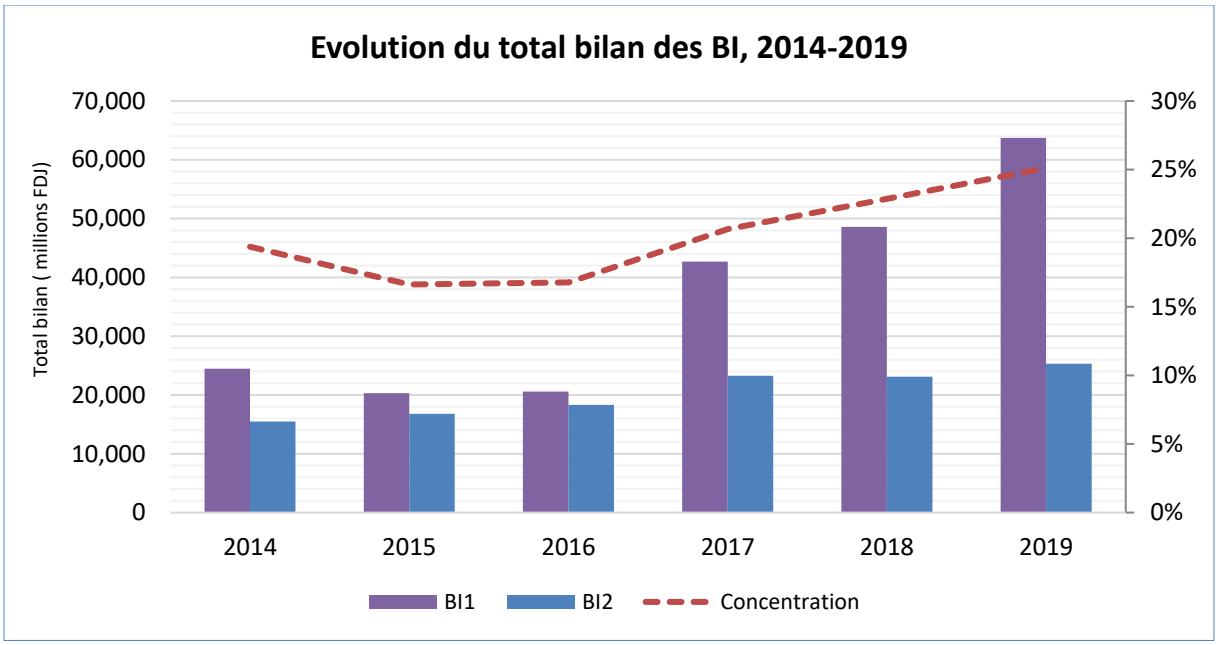

Source : BCD

Les établissements de crédits islamiques ont financé l'économie nationale à hauteur de 20,2% et ont concentré 19,2% de dépôts en décembre 2019. En matière de crédits, on a assisté à un accroissement de 3,3 points entre 2018 et 2019 et pour les dépôts à une augmentation annuelle de 2,2 points par rapport en décembre 2018.

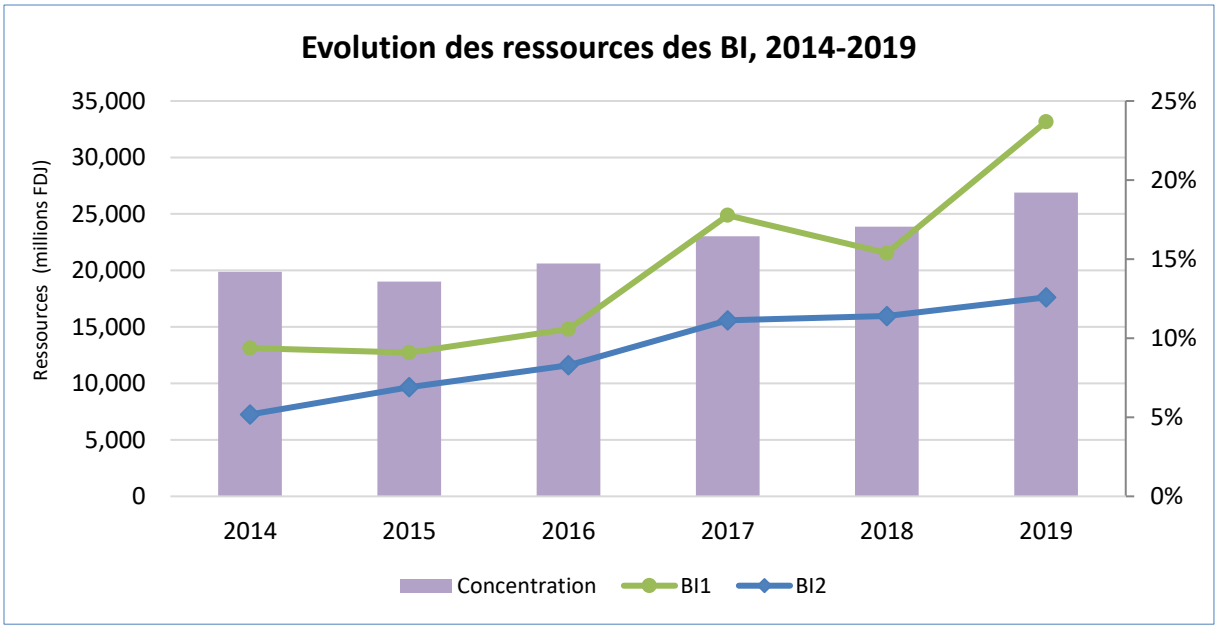

Source : BCD

L'accroissement des ressources et des emplois des trois banques islamiques dénote une certaine préférence d'une partie de la clientèle bancaire vers les services et produits offerts par ces dernières au détriment de ceux des banques conventionnelles.

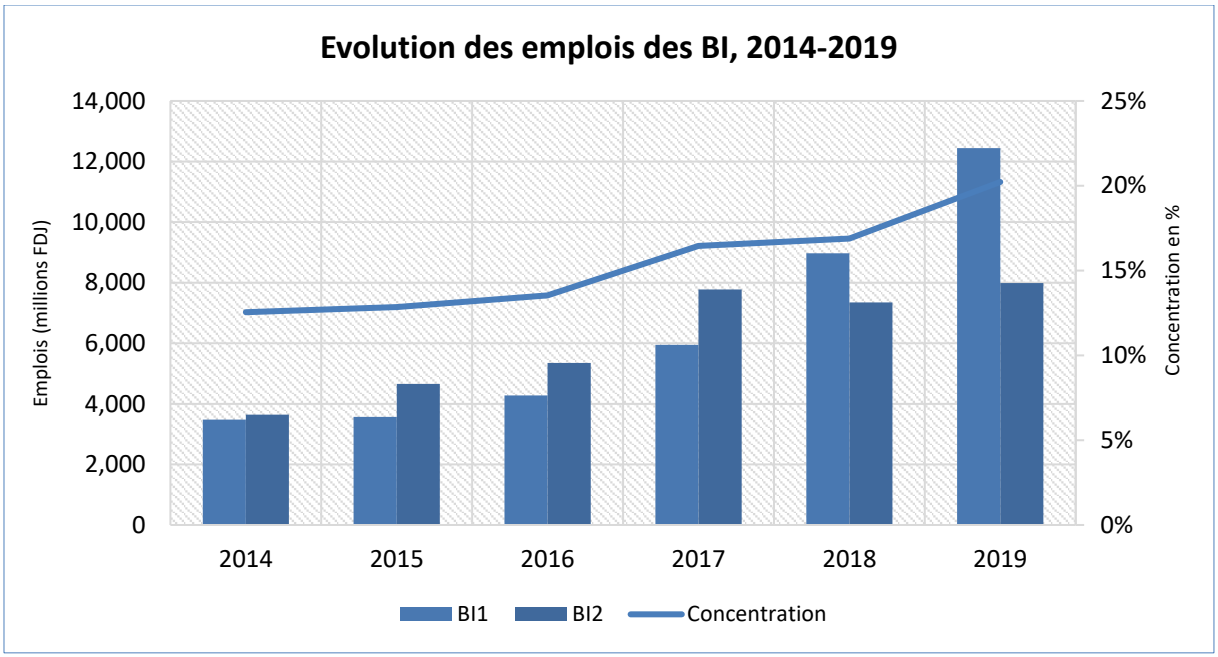

Source : BCD

2. Activités et rentabilité des établissements de crédits

La libéralisation du secteur bancaire de Djibouti en 2006 a entraîné une augmentation du nombre de banques et une amélioration des indicateurs d'accès aux services financiers.

Toutefois, le taux de bancarisation demeure relativement bas, le niveau d'inclusion financière reste faible, et une majeure partie de la population adulte et des petites et moyennes entreprises ont un accès réduit aux services et produits financiers.

Avec près de 30% de la population Djiboutienne qui ont accès à des services financiers, une meilleure exploitation du potentiel du secteur bancaire et financier pourra apporter une contribution majeure au développement économique et social de Djibouti. Ce qui aura un impact significatif sur la croissance et la création d'emplois, notamment grâce à la promotion de l'entreprenariat et du secteur privé.

Le secteur financier est largement dominé par les banques, dont l'activité se concentre sur quelques acteurs économiques. Pour promouvoir l'inclusion financière, dans l'intérêt d'une croissance inclusive et durable permettant de réduire la pauvreté, les pouvoirs publics entendent renforcer les infrastructures en ce domaine, développer le secteur de la micro finance et diversifier l'offre de produits et services financiers.

Avec un total 458 397 millions FDJ en 2019, contre 422 721 millions FDJ en 2018, le bilan consolidé des banques commerciales a enregistré une hausse annuelle de 8,4%. Cet accroissement a surtout profité aux opérations interbancaires des banques, aux crédits à la clientèle, aux créances sur l'Etat ainsi que les immobilisations.

La faiblesse du taux de transformation des dépôts en crédits s'explique par la persistance des facteurs de risques qui caractérisent le secteur bancaire.

A. Les emplois et les ressources des banques

a. Les emplois

Avec près de 50% du total des emplois des banques en activité, les opérations interbancaires ont connu une hausse de 10,7% sur les douze derniers mois, après avoir enregistré une baisse de 14% fin 2018, passant de 206 885 millions FDJ en 2018 à 229 092 millions FDJ en 2019. Ces dernières années, les opérations interbancaires ont pris de plus en plus de place dans les activités bancaires.

Les crédits accordés par les banques ont crû de 11,2% en une année, s'établissant à 126 101 millions FDJ en 2019 après avoir enregistré 113 362 millions FDJ en 2018.

Les créances sur le Trésor et la BCD, qui constituent essentiellement des comptes ordinaires des banques commerciales auprès des autorités monétaires, ont enregistré un repli important entre 2017 et 2018 (-36%) avant de remonter en 2019 pour s'établir à 42 242 millions FDJ, soit +27% par rapport à l'exercice précédent.

Les immobilisations se sont renforcées de 18% sur la période sous revue, les établissements de crédit ayant poursuivi leur politique de proximité avec l'ouverture des nouvelles agences dans la capitale et dans les régions de l'intérieur.

Le poste divers regroupant les opérations en suspens et les opérations de la caisse, a connu un ralentissement en 2019 avec une baisse de 18,3% par rapport à 2019.

Emplois des banques en activité, 2017-2019

En millions FDJ

Composantes	2017	2018	2019	Var. 2019/18
Opérations interbancaires	242 470	206 885	229 092	10,7%
Créances sur le Trésor & BCD	51 955	33 255	42 242	27,0%
Crédits à la clientèle	102 343	113 362	126 101	11,2%
Immobilisations	9 377	11 737	13 838	17,9%
Divers	31 972	57 671	47 124	-18,3%
Total	**438 117**	**422 910**	**458 397**	**8,4%**

Source : BCD

b. Les ressources

L'encours global des dépôts bancaires, toutes monnaies et termes confondus, a rebondi en 2019 de 10,3%, passant de 336 647 millions FDJ en 2018 à 371 212 millions FDJ, soit une hausse de 34 565 millions FDJ.

Les établissements de crédit ont continué de renforcer les niveaux de leurs capitaux propres (+3 096 millions FDJ entre fin 2018 et fin 2019), grâce aux résultats réalisés par le secteur bancaire, et pour se conformer au cadre réglementaire en vigueur.

Les dépôts du Trésor et ceux des banques étrangères correspondantes ont, respectivement, progressé de 9% et de 67% fin 2019. Le poste divers, constitué principalement par des engagements divers, a connu une baisse de 47,7% en 2019.

Le ratio « fonds propres/total des dépôts » est de 11% en 2019, soit un recul de 0,2%, par rapport à l'année dernière.

Ressources des banques en activité, 2017-2019

En millions FDJ

Composantes	2017	2018	2019	Var. 2019/18
Dépôts du Trésor	2 872	1 824	1 988	9,0%
Opérations interbancaires	26 743	17 421	29 061	66,8%
Dépôts de la clientèle	358 121	336 647	371 212	10,3%
Fonds propres	34 872	37 691	40 784	8,2%
Divers	15 452	29 327	15 352	-47,7%
Total	**438 117**	**422 910**	**458 397**	**8,4%**

Source : BCD

1- Les dépôts selon la nature

Atteignant 254 636 millions FDJ en 2019, les dépôts à vue ont représenté 68,5% du volume total des dépôts bancaires. Ils ont enregistré une progression annuelle de 10% après avoir culminé à 248 060 millions FDJ en 2017.

Dépôts auprès des banques selon la nature, 2017-2019

En millions FDJ

Composantes	2017	2018	2019	Var. 2019/18
Comptes à vue	248 060	231 537	254 636	10,0%
Comptes sur livrets	39 988	40 085	41 044	2,4%
Comptes à terme	64 465	59 808	70 734	18,3%
Bons de caisse	5 608	5 218	4 798	-8,1%
Total	**358 121**	**336 648**	**371 212**	**10,3%**

Source : BCD

Avec une part de 30% dans le total des ressources collectées, les dépôts sur livrets et à terme ont également progressé de 2,4% et 18,3% respectivement. Les bons de caisse ont continué de reculer de 8,1% en 2019 par rapport à l'année précédente.

2- Les dépôts selon les devises et les différentes catégories de déposants

Les dépôts selon la catégorie des déposants sont dominés par ceux des entreprises privées qui représentent 46,3% du total des dépôts collectés. En termes d'évolution, les dépôts des sociétés et entreprises individuelles ont connu une reprise notable de 17% entre fin 2018 et fin 2019, tirant ainsi à la hausse l'encours global des dépôts.

Les dépôts de la catégorie divers, comprenant notamment les dépôts des organisations non gouvernementales, des associations et des ambassades, se sont développés aussi en volume de 5 230 millions FDJ entre fin 2018 et fin 2019.

Pour leur part, les dépôts des particuliers et des entreprises publiques ont, respectivement, progressé de 1,8% et de 5,2% sur la période observée.

Dépôts auprès des banques par catégorie de déposants, 2017-2019

En millions FDJ

Composantes	2017	2018	2019	Var. 2019/18
Entreprises et Ets publics	44 006	45 456	47 820	5,2%
Sociétés et entreprises individuelles	172 461	146 850	171 875	17,0%
Particuliers	106 355	110 592	112 537	1,8%
Divers	35 299	33 750	38 980	15,5%
Total	**358 121**	**336 648**	**371 212**	**10,3%**

Source : BCD

Les dépôts restent dominés par ceux libellés en francs Djibouti, suivi de ceux détenus en dollars US. Cette situation s'explique non seulement par la parité fixe entre la monnaie nationale et la devise américaine, mais aussi par la préférence des commerçants à détenir les dollars US pour les besoins de leurs transactions notamment avec les pays de la zone dollar.

En 2019, les dépôts libellés en francs Djibouti et en dollars US ont représenté, respectivement, 53,2% et 40,9% du total des ressources en devises, contre 54,5% et 38,4% en 2018. Les ressources libellées en dollars US ont réalisé une hausse substantielle de 17,3%, remontant à 151 850 millions FDJ, après 129 410 millions FDJ en 2018.

Les dépôts libellés en Autres devises ont régressé de 8,6% en 2019, se situant à 21 858 millions FDJ, contre 23 924 millions FDJ en 2018.

Dépôts auprès des banques selon les devises, 2017-2019

En millions FDJ

Composantes	2017	2018	2019	Var. 2019/18
Francs Djibouti	164 381	183 313	197 504	7,7%
Dollars US	170 172	129 410	151 850	17,3%
Autres devises	23 568	23 924	21 858	-8,6%
Total	**358 121**	**336 647**	**371 212**	**10,3%**

Source : BCD

3- L'évolution de la rémunération des dépôts

Dans l'ensemble, le taux créditeur moyen a légèrement augmenté, s'établissant à 1,24% contre 0,82% une année auparavant.

Cette augmentation a concerné les taux d'intérêt sur les comptes à terme à la fois pour les particuliers (1,8% en 2019 contre 0,77% en 2018) et pour les entreprises (2,4% en 2019 après 0,75% en 2018). Le taux d'intérêt sur les bons de caisse a également connu une amélioration de 7 points de base chez les particuliers entre 2018 et 2019.

Par contre, la rémunération moyenne proposée par les établissements de crédit concernant les dépôts sur livrets est restée stable tant pour les particuliers (0,77%) que pour les entreprises privées et entrepreneurs individuels (0,75%) sur les douze derniers mois.

Cette augmentation des rémunérations a été compensée par la baisse des taux offerts sur les bons de caisse aux entreprises (+0,13%) entre fin 2018 et fin 2019.

c. Evolution des crédits

En 2019, l'encours des crédits à l'économie a poursuivi sa progression avec une hausse de 11,2% contre 8,2% en 2018, évoluant de 113 363 millions FDJ à 126 100 millions FDJ. Cette augmentation a porté uniquement sur les crédits à moyen et long terme qui ont progressé, respectivement, en volume de 8 502 millions FDJ et de 14 358 millions FDJ en 2019.

Si l'on rapporte au PIB, les crédits à l'économie n'ont représenté que 26,4% en 2019 contre 28,8% en 2018. Ils sont restés ainsi relativement faibles en raison de la persistance des facteurs structurels qui freinent le potentiel de développement du secteur financier. Il s'agit, d'une part, du faible accès aux services financiers de la population adulte et, d'autre part, des coûts d'exploitation et d'octroi de crédits élevés.

Pour le secteur bancaire, la qualité du portefeuille des crédits s'est améliorée par rapport à l'année précédente. Le taux de détérioration s'est établi à 16,3% en 2019 contre 18,1% en 2018. Le taux de provisionnement des créances non performantes a augmenté de 9 points, passant de 69,3% à 78,2% grâce à une meilleure classification des créances en souffrance et de leur provisionnement.

1- Répartition des concours bancaires selon la durée

Les crédits à court terme se sont rétractés de 14,4%, passant de 61 070 millions FDJ en 2018 à 52 277 millions FDJ en 2019. La part des crédits à court terme dans le total des crédits distribués, après une hausse de 4 points entre 2017 et 2018 (53,8%), a fortement régressé pour s'établir à 41,5% en 2019.

Les crédits à moyen et long terme ont enregistré une augmentation de 21 530 millions FDJ en volume et de 41,2% en variation entre 2018 et 2019, passant de 52 293 millions FDJ à 73 823 millions FDJ sur la période observée.

Évolution des engagements, 2017-2019				En millions FDJ
Composantes	**2017**	**2018**	**2019**	**Var. 2019/18**
Crédits à court terme	51 034	61 070	52 277	-14,4%
Crédits à moyen et long terme	51 310	52 293	73 823	41,2%
Total bilan	**102 344**	**113 363**	**126 100**	**11,2%**
Hors-bilan	33 476	33 582	31 382	-6,6%
Total Général	**135 820**	**146 945**	**157 482**	**7,2%**

Source : BCD

La part des crédits à moyen et long terme dans l'encours des crédits distribués a également progressé en passant de 46,1% en 2018 à 58,5% en 2019. La justification se trouve essentiellement dans la relance des financements à long terme accordés pour les crédits à l'habitat et les crédits à l'équipement.

2- Engagements en hors-bilan

Les activités de hors bilan bancaire sont constituées pour l'essentiel des engagements par signature, des opérations de change et des opérations sur dérivés de la clientèle.

Les engagements par signature ont enregistré un recul de 6,6%, passant de 33 582 millions FDJ en 2018 à 31 382 millions FDJ en 2019. Les engagements en faveur de la clientèle n'ont représenté en 2019 qu'une proportion de 24,9% des engagements totaux de la place financière, en baisse de 32,7 en 2017 et de 29,6% en 2018.

B. Rentabilité des établissements de crédit

En 2019, la rentabilité du secteur bancaire s'est globalement renforcée. Le rendement des fonds propres du secteur bancaire a atteint 17,7% en 2019 contre 14,2% en 2018. De même, le rendement des actifs est passé de 0,9% à 1,1% au cours de la même période.

Principaux indicateurs de solidité financière, 2018-2019		
Indicateurs	**2018**	**2019**
Rendement des actifs (ROA)	0,9%	1,1%
Rendement des fonds propres (ROE)	14,2%	17,7%
Marges d'intérêts/Produits nets bancaires	67,8%	68,3%
Charges générales d'exploitation/produits d'exploitation	64,8%	59,6%
Salaires/charges générales d'exploitation	43,5%	46,5%

Source : BCD

Les marges d'intérêt sur les produits nets bancaires sont restées dans la même optique avec une légère hausse de 0,5 point entre 2018 et 2019.

Pour leur part, les charges générales d'exploitation ont représenté 59,6% des produits d'exploitation en 2019, contre 64,8% en 2018, en retrait annuel de plus de 5 points. Les salaires sur les charges générales d'exploitation globale sont de 46,5% en 2019 contre 43,5% en 2018.

3. Situation prudentielle des banques

A. Evolution du capital minimum réglementaire

Conformément à la réglementation en vigueur, le montant du capital social des établissements de crédits doit être en permanence au moins égal à 1 milliard FDJ. En 2011, la Banque Centrale de Djibouti a relevé le capital social des banques dont le montant minimum était fixé à 300 millions FDJ auparavant. Une période de grâce de trois années a été accordée aux banques pour qu'elles puissent se conformer aux dispositions de la loi bancaire.

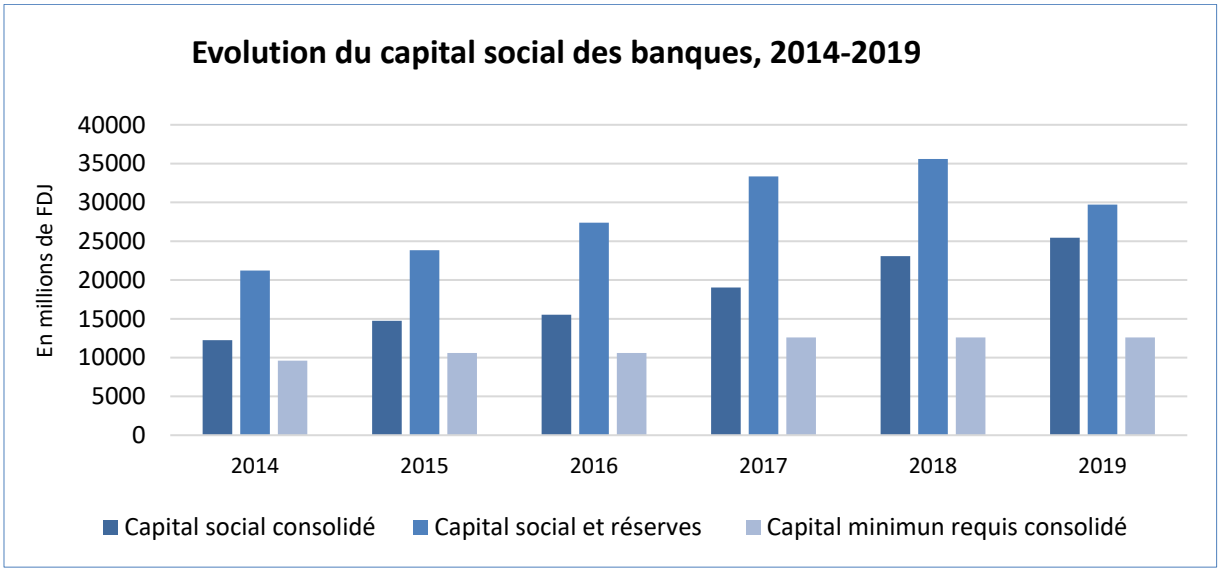

Source : BCD

Le secteur bancaire est constitué de douze banques dont trois banques islamiques. A fin 2019, le capital social consolidé des banques s'est élevé à 25 milliards FDJ contre 23 milliards FDJ en 2018 pour un minimum règlementaire requis de 12 milliards FDJ. Il affiche une progression de 10% par rapport à 2018 après une hausse de 21% une année auparavant.

L'agrément de deux nouvelles banques et l'augmentation du capital social d'une autre banque ont engendré une capitalisation de plus 4 milliards FDJ pour le seul exercice 2018. En 2019, le rachat et la recapitalisation d'une banque en difficulté ainsi que l'augmentation du capital social d'une autre institution bancaire ont permis un accroissement de plus de 2 milliards FDJ du capital social consolidé du secteur.

B. Evolution des risques bancaires

L'analyse de l'évolution des risques des banques, présentée ci-après, est retracée à partir des données extraites de leurs états prudentiels établis selon les normes de Bâle I pour les risques pondérés.

La Banque Centrale de Djibouti a modifié la réglementation prudentielle en introduisant en 2019 une nouvelle instruction relative à la composition des fonds propres selon les dispositions réglementaires du cadre de la Bâle III.

a. Evolution des fonds propres prudentiels des banques

Le niveau des fonds propres prudentiels des banques a affiché une tendance haussière sur les trois dernières années, résultat de l'augmentation du capital social et de l'incorporation des bénéfices en réserves opérés par plusieurs banques du secteur.

Au terme de l'année 2019 les fonds propres nets des banques se sont renforcés de 12% après une hausse de 13% en 2018. Ils se sont chiffrés à 29 milliards FDJ contre 26,5 milliards en 2018 et 23 milliards FDJ en 2017.

En termes de structure les fonds propres des banques sont composés principalement de fonds propres de 1ère catégorie, témoignant de la consistance de la qualité des fonds propres du secteur bancaire.

Les fonds propres complémentaires n'ont représenté que 2% du total des fonds propres réglementaires, et ils se sont chiffrés à près de 0,5 milliard FDJ.

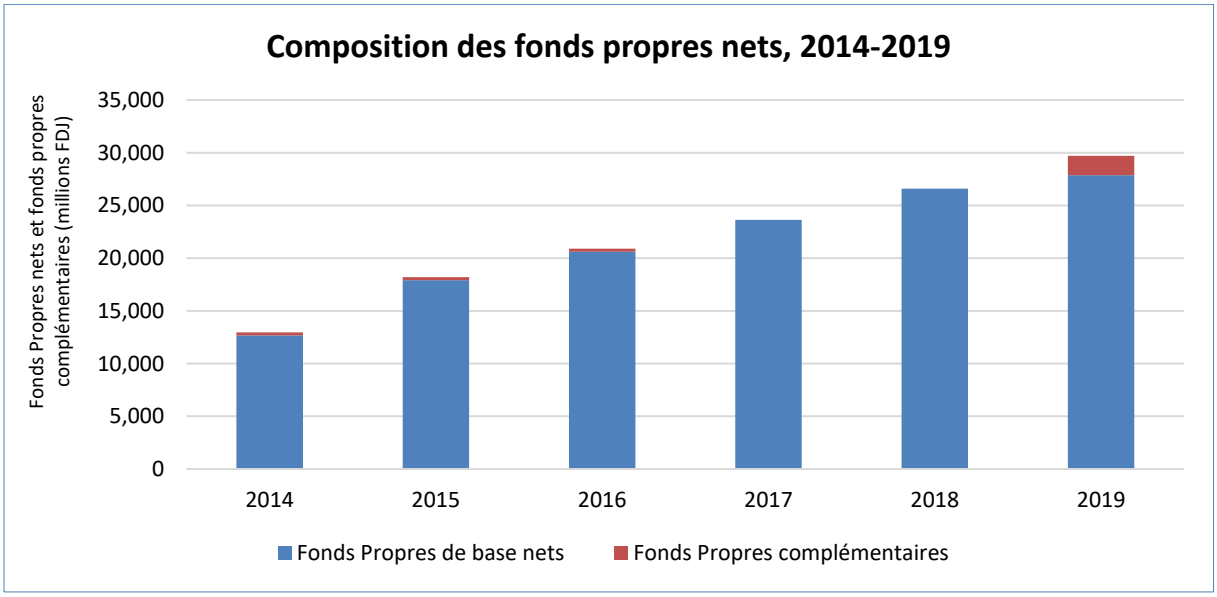

Source : BCD

b. Evolution des actifs nets pondérés et du ratio de solvabilité

Les risques nets pondérés du secteur bancaire se sont élevés à 189,2 milliards FDJ s'inscrivant en hausse de 11% en 2019 après une évolution moins élevée en 2018. Ces risques, calculés selon l'approche standard de Bâle I, correspondent aux

expositions pondérées au titre du risque de crédit - bilan et hors bilan - déterminés après l'application des techniques d'atténuation des risques.

En 2019, le secteur bancaire disposait de fonds propres suffisants par rapport à la norme réglementaire. Le ratio de solvabilité moyen des banques, qui rapporte les fonds propres nets à la somme des actifs nets pondérés, s'est fortement amélioré ces deux dernières années et a atteint 15,7% en 2019 contre 13,9% en 2017, soit au-dessus du seuil minimum de 12,5% édicté par la nouvelle réglementation relative à la composition des fonds propres et à la solvabilité des banques entrée en vigueur en mars 2019.

La Banque Centrale de Djibouti avait accordé un délai de mise en vigueur transitoire pour l'application totale du régime de fonds propres selon Bâle III fixé à fin 2019 qui comprend la déduction et le plafonnement des prêts aux personnes apparentées à 15% des fonds propres, le plafonnement des fonds propres complémentaires à 25% des fonds propres de base et l'introduction du coussin de conservation de 2,5% obligatoire pour l'ensemble des banques.

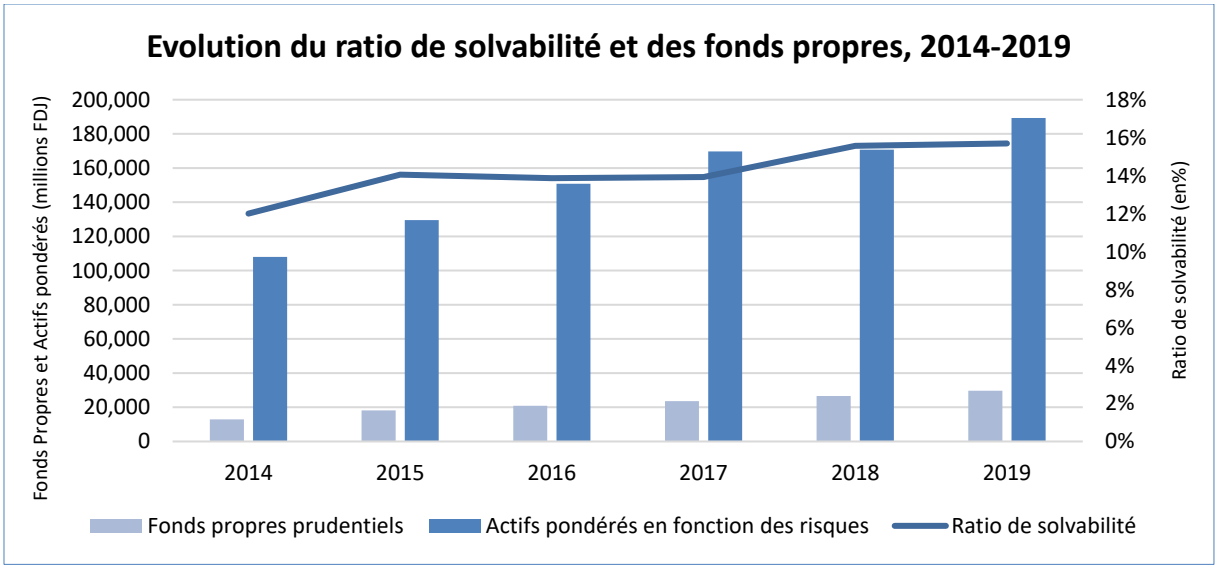

Source : BCD

c. *Grands risques et fonds propres*

Les engagements des banques considérés comme des grands risques[1] se sont fortement accrus sur les trois dernières années passant de 29,2 milliards FDJ en 2017 à 73,2 milliards FDJ en 2019.

Cette forte progression s'explique par l'octroi de crédits importants à des organismes semi-publics en raison du déploiement de plusieurs projets d'envergure dans les infrastructures portuaires et dans les télécommunications.

Les grandes expositions de crédit ont représenté 2,5 fois les fonds propres des banques contre 1,2 fois en 2017. La tendance montre que la concentration du portefeuille des crédits des banques a repris à la hausse depuis 2018 mais présente

[1] Engagements en faveur d'un bénéficiaire ou d'un groupe de bénéficiaires dont l'encours est supérieur ou égal à 25% des fonds propres nets.

toutefois un risque modéré et reste en deçà du seuil d'alerte fixé par l'instruction 2011-04 relative aux grands risques qui stipule que « le montant global, toutes monnaies confondues, des risques individuels significatif des banques ne doit pas excéder 800% de leurs fonds propres ».

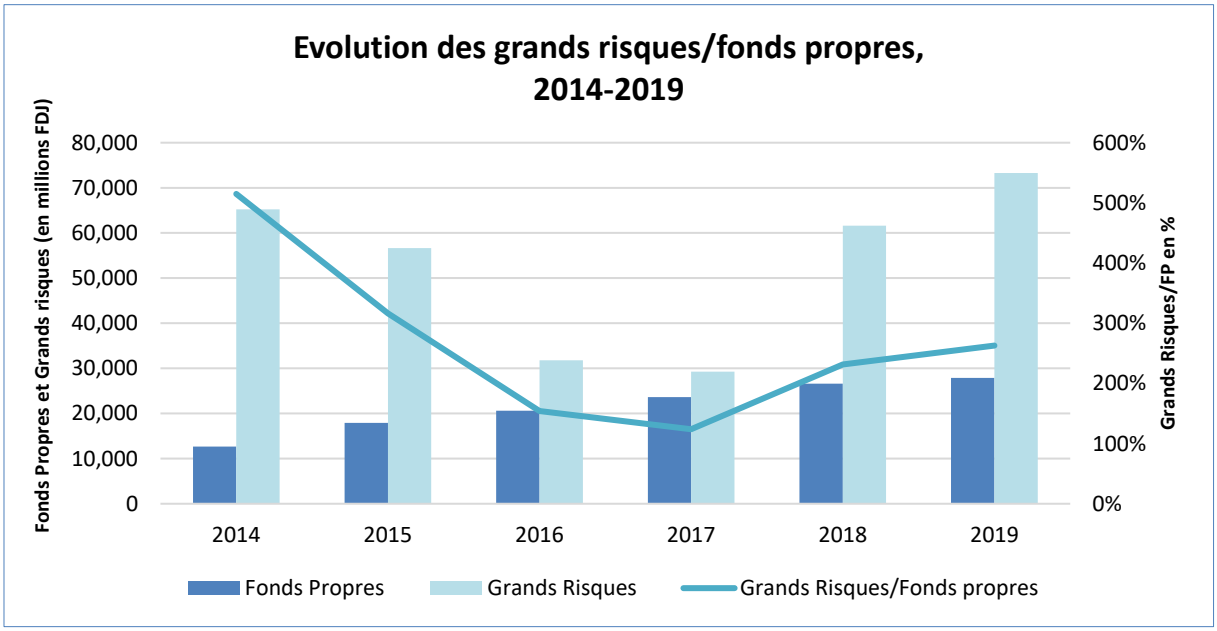

Source : BCD

C. Evolution des créances en souffrance

Le volume des créances en souffrance brutes s'est élevé à 23,5 milliards FDJ en 2019, soit un niveau sensiblement identique qu'en 2016. Toutefois, l'analyse des créances en souffrance nettes fait ressortir une forte tendance à la baisse. Elles sont passées de 7,8 milliards FDJ en 2016 à 5,1 milliards FDJ à fin 2019, soit un net recul de près de 35% témoignant des efforts de recouvrement effectués par les banques.

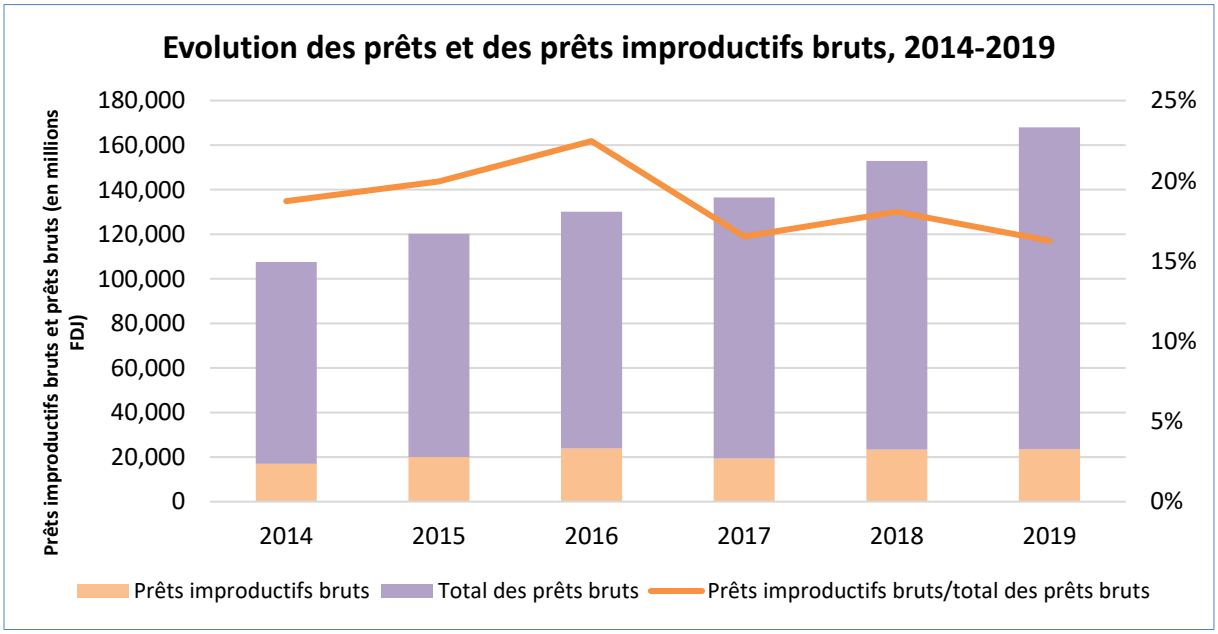

Source : BCD

Une forte disparité est observée : les deux grandes banques de la place, qui constituent 63% des parts de marché en 2019, concentrent 92% des créances en souffrance brutes du secteur bancaire, dont 53% sont constituées des créances irrécouvrables datant de plusieurs années.

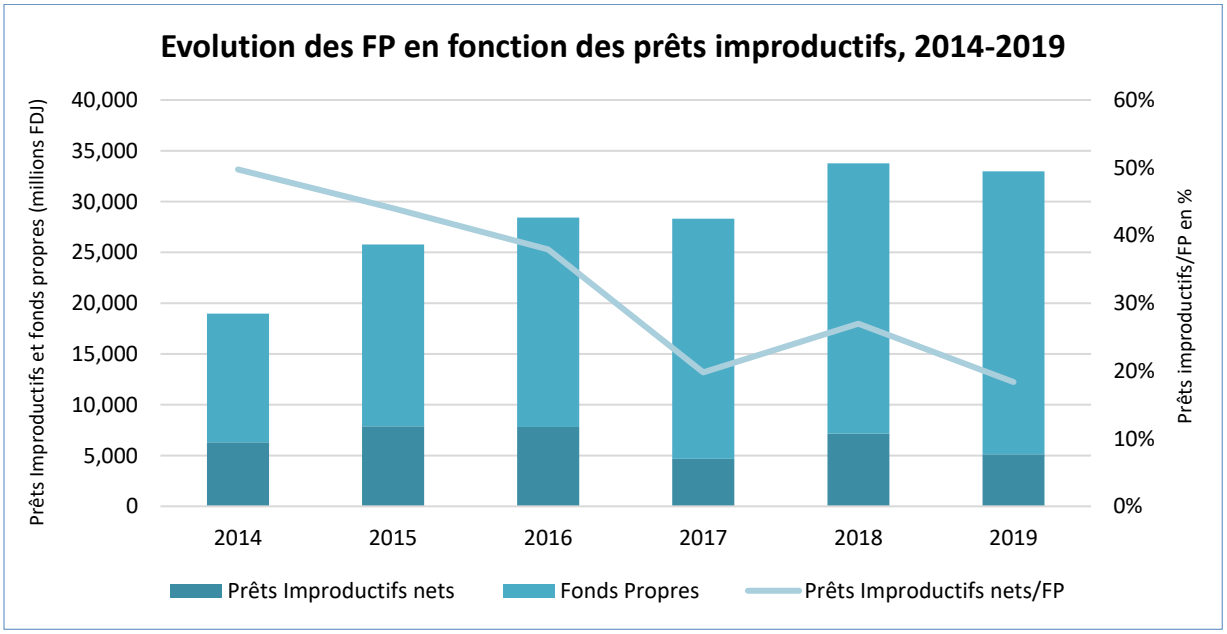

Source : BCD

Afin d'assainir le secteur bancaire de ces créances en souffrance anciennes et de converger vers les standards internationaux, la Banque Centrale de Djibouti a procédé à l'amélioration du cadre réglementaire en introduisant une nouvelle instruction qui encadre la classification et le provisionnement des créances en souffrance des établissements de crédit. Elle imposera aux banques la radiation et l'abandon des créances irrécouvrables de plus de cinq ans.

Cette nouvelle instruction applicable dès le 1er janvier 2020, va permettre d'assainir le secteur mais aussi d'accroitre le niveau de provisionnement des créances et in fine de renforcer les fonds propres des banques.

Deux restrictions ont été mises en place :

- Les créances irrécouvrables anciennes doivent être traitées de façon extracomptable pour dégager une image plus réaliste des créances brutes ;
- Les garanties ne sont plus retenues quatre ans après le passage en créances compromises.

Les provisions pour créances en souffrance ont enregistré une hausse de 13,5% en 2019 après une augmentation de 10,2% en 2018. Elles se sont établies à 18,4 milliards FDJ en 2019 contre 16,2 milliards FDJ en 2017.

Il s'ensuit une amélioration du taux de couverture des créances en souffrance par les provisions qui se situe à 78,2% en 2019, contre 69,3% en 2018.

En sus des provisions spécifiques, les banques ont continué à renforcer le volume des provisions à caractère général pour couvrir les créances sensibles à la conjoncture économique, pour le porter à 2,1 milliards FDJ contre 1,5 milliard FDJ en 2017, soit une progression de 35%.

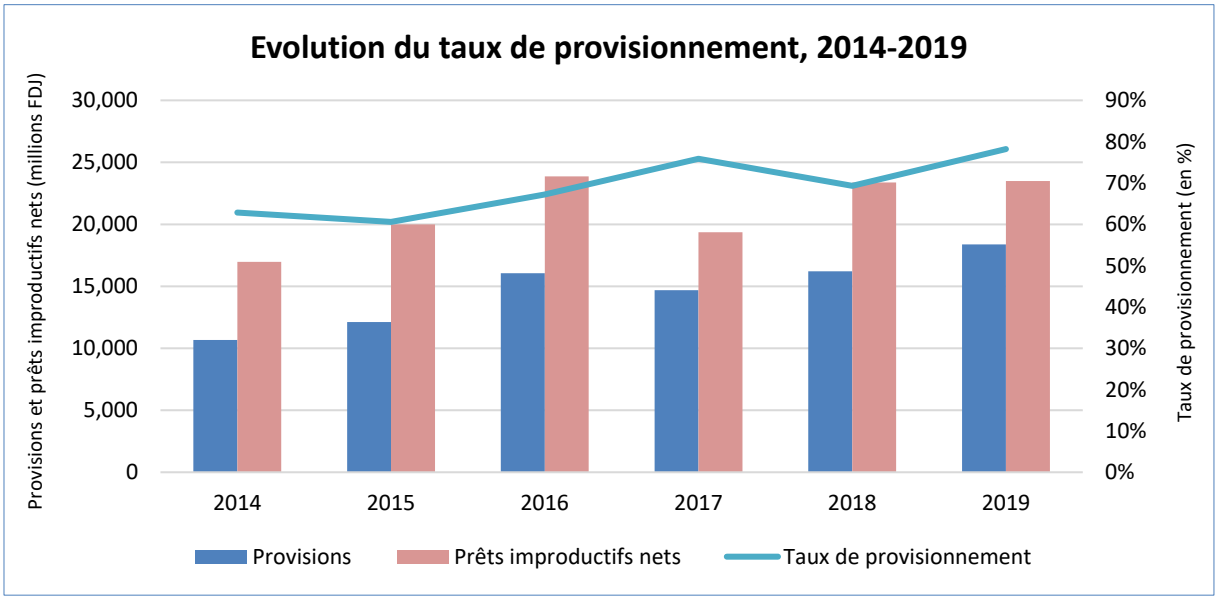

Source : BCD

D. La liquidité des banques

Le risque de liquidité associé à l'activité bancaire reflète essentiellement le risque de retraits massifs de dépôts bancaires ou d'insuffisance d'actifs pour que les banques puissent couvrir ces retraits, autrement dit la capacité d'une banque à faire face à ses engagements en fonction de leurs échéances. La gestion de ce risque implique pour les banques d'avoir suffisamment d'actifs liquides pour faire face à d'éventuels problèmes d'adéquation de leurs liquidités.

a. Ratio de transformation bancaire

En 2019, les dépôts collectés par le secteur bancaire se sont élevés à plus de 371 milliards FDJ, contre 338 milliards FDJ en 2018, soit une augmentation de 10%. L'effort fourni par les banques pour la mobilisation de ces ressources est facilité par la confiance affichée par les opérateurs sur la stabilité du secteur financier.

Parallèlement, les prêts bruts octroyés ont suivi la même tendance et se sont chiffrés à 144 milliards FDJ en 2019, contre 129 milliards FDJ à fin décembre 2018. Le taux de transformation de 39% rapportant les crédits bruts aux dépôts pour 2019 s'est renforcé de 1% comparativement à 2018.

De plus, les emplois à court terme des banques représentent 33,3% du total des engagements en 2019 contre 41,6% en 2018. Les crédits à moyen et long terme, quant à eux, ont retenu 47% des emplois totaux en 2019 contre 34,7% en 2018.

Néanmoins, il faut noter que les dépôts des banques sont majoritairement constitués de comptes à vue. En effet les ressources des banques sont constituées de dépôts à vue à hauteur de 68,6% en 2019 contre 68,8% en 2018 et de comptes à terme pour 19,1% en 2019 contre 17,8% en 2018.

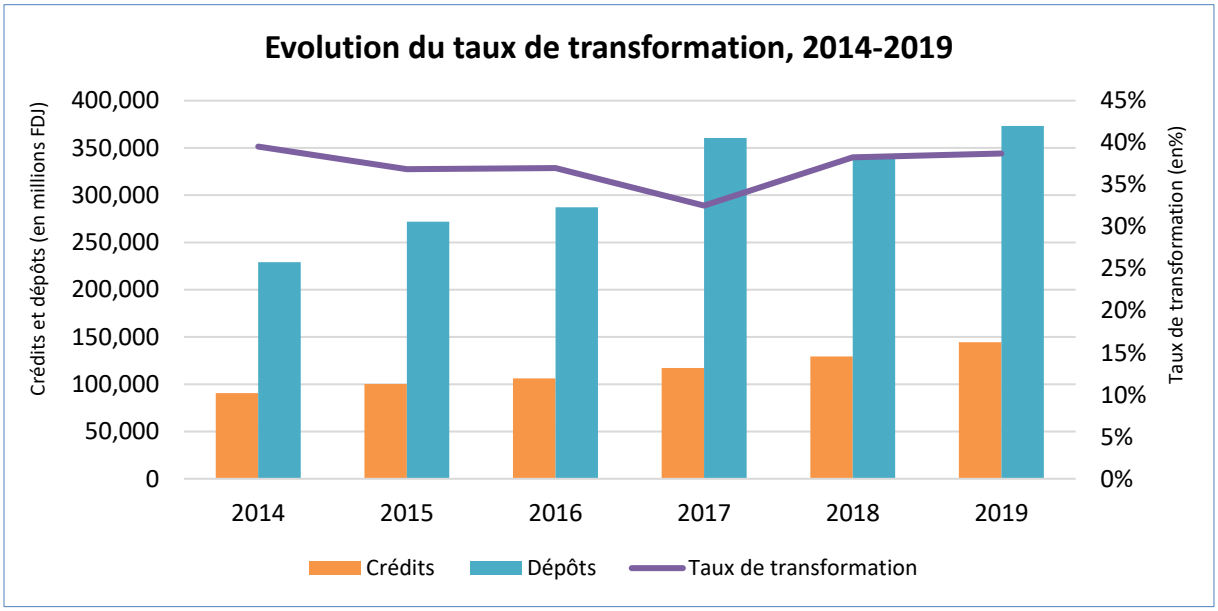

Source : BCD

b. Evolution des actifs liquides

Les actifs liquides sont constitués des avoirs à la Banque Centrale de Djibouti et des valeurs en caisse et se sont chiffrés à 290 390 millions FDJ en 2019 contre 271 386 millions FDJ en 2018. La part des actifs liquides dans le total des emplois s'est établie à 63,4% en 2019 et 64,2% en 2018. Le ratio des actifs liquides rapporté au passif à court terme est de 69,1% en 2019 après 75,8% en 2018.

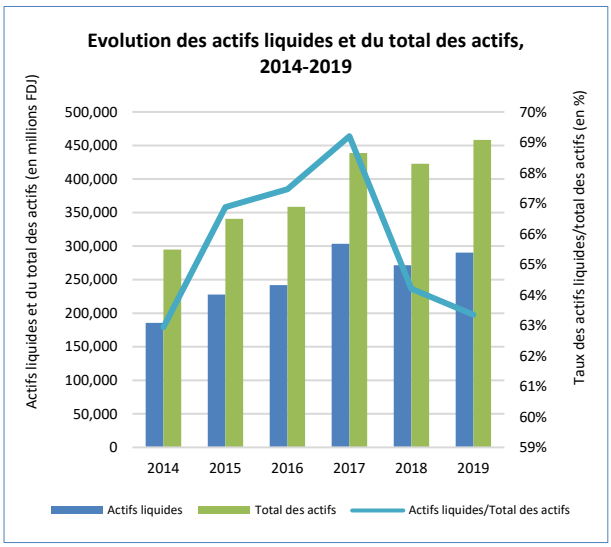

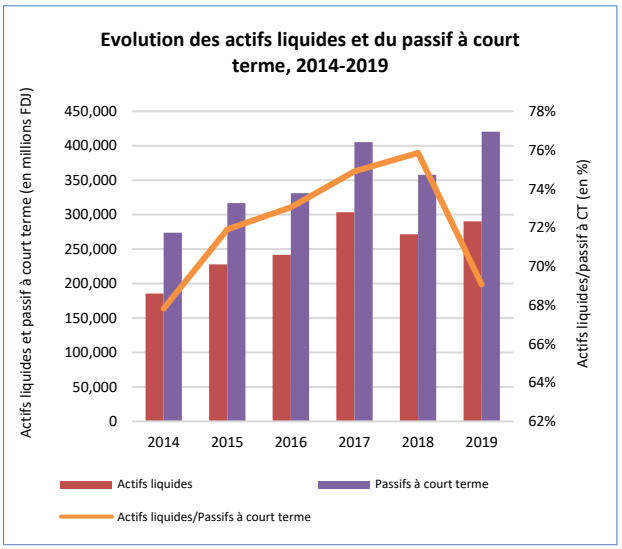

Source : BCD

PARTIE III

ACTIVITÉS DE LA SUPERVISION BANCAIRE

03

1. Evolution du cadre réglementaire

La Banque Centrale de Djibouti a poursuivi les principales réformes du secteur financier pour réduire les vulnérabilités potentielles du secteur bancaire et élargir l'inclusion financière de la population.

En matière de réglementation bancaire, la Banque Centrale de Djibouti a adopté fin mars 2019 des textes réglementaires dans le cadre de la convergence avec les 29 recommandations du Comité de Bâle pour un contrôle efficace. Les principaux textes concernés sont :

- L'instruction sur les fonds propres a fait l'objet d'une révision : le poids potentiel des fonds propres complémentaires a été revu ainsi que les déductions à opérer sur les fonds propres de base et en particulier les encours sur les personnes apparentées.
- L'instruction sur les créances en souffrance a été remodelée : des profondes modifications ont été opérées notamment à la lumière des distorsions existant dans les règles de provisionnement adoptées par les banques de la place. L'obligation de procéder à une classification qualitative des créances en fonction des risques a été introduite.
- L'adoption d'une nouvelle instruction sur les personnes apparentées : adoption d'une définition précise des personnes apparentées et fixation des limites d'engagement autorisées ainsi que les modalités de déductions de tout ou partie de ces engagements des fonds propres de base.
- Une nouvelle instruction sur le gouvernement d'entreprise des établissements de crédits a été finalisée : introduction des dispositions sur les organes directeurs, leur composition et l'exercice de leurs responsabilités.
- Une nouvelle instruction sur la gestion des risques (de crédit et de concentration, interbancaires et de change) a été élaborée : il s'agit d'intégrer une fonction de gestion des risques au processus de prise de décisions à tous les niveaux de la structure organisationnelle.

Ces textes ont été largement discutés avec l'ensemble des banques à travers l'Association professionnelle des établissements de crédits pour les sensibiliser sur les implications sur la solidité de la place financière.

La Banque Centrale de Djibouti a partagé les résultats des simulations sur les études d'impacts de ces textes, notamment les instructions sur les créances en souffrance et les règles de provisionnement, et sur les relations avec les personnes apparentées.

Les questions liées à la conformité à la Charia de ces textes réglementaires ont été intégrées après discussions avec les banques islamiques.

2. Activités de Supervision bancaire

Dans le domaine du contrôle bancaire, le département de la supervision a complété les travaux d'analyse du contrôle permanent avec l'élaboration d'un tableau de suivi en matière de recouvrements renseigné par les banques chaque trimestre.

Un suivi particulier des grands risques et des placements interbancaires a été instauré pour améliorer la qualité de l'analyse individuelle de la situation des établissements de crédits.

De plus, le département de la supervision a intensifié les missions d'inspection sur place dans les établissements assujettis à la réglementation. Sur la base du travail d'analyse du contrôle permanent, le pôle de contrôle a mené en 2019 des missions d'inspection sur place auprès de trois banques dont une banque islamique et de trois caisses de microfinance.

Ces missions seront complétées par des missions thématiques qui permettront de s'assurer de l'effectivité des bonnes pratiques en matière de recouvrements et de discuter des provisions complémentaires requises des banques dans le cadre de la mise en vigueur en janvier 2020 de l'instruction sur les créances en souffrance.

Le département de la supervision bancaire a finalisé en 2019 le dossier d'agrément de la Bank Of China, douzième banque en activité en République de Djibouti. Le département de la supervision a procédé au traitement de la demande d'agrément des dirigeants responsables de deux établissements, l'agrément ou le renouvellement de l'agrément de commissaires aux comptes, l'augmentation du capital d'une banque (fenêtre islamique), la finalisation de la liquidation d'une banque, l'étude de plusieurs dérogations sur la limitation des risques individuels.

Le département de la supervision a continué à produire, sur une base trimestrielle, les indicateurs de solidité financière (ISF) qui permet de disposer de données susceptibles de faciliter la surveillance macroprudentielle. Ces données consolidées sont régulièrement transmises au département des statistiques du FMI pour publication sur le site web de cette institution financière.

La Banque Centrale de Djibouti a mené du 23 au 26 septembre 2019, avec l'appui du département des marchés des capitaux et monétaires (MCM) du Fonds monétaire international, les travaux préparatoires du programme de revue de la stabilité du secteur financier (FSSR). Cette mission de cadrage du FMI a permis de définir avec le département de la supervision la portée du travail du programme FSSR qui a couvert les domaines clés suivants :

(i) L'analyse de la vulnérabilité : solvabilité, rentabilité et liquidité du secteur bancaire et leurs déterminants,
(ii) La gouvernance de la Banque Centrale de Djibouti à l'égard de la stabilité financière : renforcement de la capacité opérationnelle pour analyser et résoudre les problèmes de stabilité financière,

(iii) La surveillance et réglementation bancaires : amélioration du cadre réglementaire et de la capacité de surveillance,
(iv) La préparation aux crises et leur gestion : régime de résolution formel et outils adéquats pour faire face aux faillites bancaires, fourniture de liquidité d'urgence,
(v) La politique macroprudentielle : capacités de suivi des risques systémiques,
(vi) Les données sur la stabilité financière et les problèmes de surveillance.

A l'issue de la mission, les experts du FMI ont soumis des questionnaires sur la stabilité financière qui ont été renseignés par le département de la supervision pour les besoins de la mission principale qui a été conduite du 6 au 17 janvier 2020 et composée de 6 experts et du Conseiller résident en supervision bancaire du METAC.

Ce programme FSSR a permis de faire un diagnostic complet du secteur financier débouchant sur des conclusions et recommandations et préparer un plan d'actions pluriannuel en matière d'assistance technique. Cette nouvelle « Feuille de route » de la supervision devrait prendre le relais du Plan d'action triennal 2016-19 pour améliorer les fonctions de réglementation et de supervision bancaires développé avec l'appui du METAC.

Le département de la supervision bancaire a finalisé le 14 novembre 2019, le déploiement du BSA (Banking Supervision Application). Le contrat d'acquisition du BSA a été signé le 7 mars 2019, pour un coût global de 110.000 USD comprenant l'achat de la solution et son déploiement. Un coût de maintenance de 35.000 USD sera facturé chaque année par le BSO, le Bureau d'appui de cette solution basé au Mozambique. A terme, les banques commerciales devraient supporter en partie le coût inhérent à la maintenance du BSA.

Au cours de la mission d'implémentation conjointement conduite par les homologues des Banques Centrales du Mozambique et du Congo (RDC), toutes les actions prévues pour le déploiement du BSA ont été conduites avec succès. Des actions de formation et de renforcement des capacités ont été fournies aux superviseurs ainsi qu'aux informaticiens et comptables des banques commerciales.

La solution BSA a été officiellement lancée le 07 novembre 2019 au niveau de l'ensemble des institutions bancaires. Un calendrier de transmission des données historiques pour la période 2013-19 a été soumis aux banques.

A partir de janvier 2020, les banques ont commencé à transmettre les données périodiques et prudentielles via le BSA. L'utilisation de cette solution permet aux superviseurs de disposer d'un outil d'aide à la décision performant et fonctionnel au niveau de 14 banques centrales de l'Afrique orientale et australe.

Le département de la supervision a participé au collège des superviseurs de la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE) organisé en juin 2019 à Casablanca par la Bank Al-Maghrib. Ces réunions annuelles auxquelles la BCD prend activement part depuis 2017, permettent des échanges d'information entre les superviseurs et les dirigeants des filiales du groupe BMCE.

Le département du contrôle bancaire a participé en juin 2019 à la réunion du Comité directeur du Centre régional d'assistance technique pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (METAC) à Beyrouth et à la réunion du Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones (GSBF) à Paris en octobre 2019.

La participation au Comité directeur du METAC permet de faire le point sur l'assistance technique fournie par le FMI au pays et de discuter des besoins futurs dans les domaines couverts par ce centre. La réunion annuelle du Groupe des Superviseurs francophones constitue un forum pour échanger sur des sujets d'intérêt communs et les enjeux posés aux différentes autorités de régulation et de supervision des pays francophones.

Le département de la supervision a également participé à l'atelier de validation de l'impact des évolutions macroéconomiques sur la stabilité financière et aux travaux du sous-comité sur le développement et la stabilité du système financier en novembre 2019 à Nairobi.

Le département de contrôle a poursuivi sa politique de formation des cadres pour renforcer leurs capacités techniques et opérationnelles. Les formations dispensées par le FMI, le FMA et la Banque de France ont principalement porté sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la finalisation de Bâle III, les indicateurs de solidité financière, l'actualité récente en matière de surveillance et de réglementation bancaires, la réglementation et la supervision des institutions financières islamiques.

Pour conclure, la Banque Centrale de Djibouti entend développer son expertise de manière adéquate (LBC/FT, conformité, système d'informations) pour accomplir pleinement son mandat de stabilité financière.

La Banque Centrale de Djibouti compte également poursuivre son effort de recrutement de nouveaux cadres pour les fonctions critiques peu ou pas couvertes (analyse des banques systémiques, gestion des crises bancaires et résolution des banques en difficultés, surveillance macroprudentielle, tests de résistance, etc.).

3. Développement du secteur financier

Avec l'appui de la Banque mondiale, la Banque Centrale de Djibouti a poursuivi la mise en œuvre de projets de développement de la place financière pour la rendre plus moderne, accessible au public et plus attractive aux investisseurs étrangers.

Les autorités ont récemment initié la mise en place d'un fonds de garantie partielle pour les financements des PME/PMI destiné à renforcer l'accès aux crédits. Un décret portant création de ce mécanisme de garantie a été adopté, la nomination du Directeur-général a été entérinée par les pouvoirs publics et les ressources nécessaires au démarrage de ce fonds de garantie (capital social de 200 millions FDJ et fonds opérationnel de 300 millions FDJ) ont été partiellement débloquées sur les ressources de l'Etat.

Une nouvelle loi spécifique à l'introduction du Crédit-bail a été adoptée par les autorités djiboutiennes en 2017. Des travaux de vulgarisation de ces textes ont été organisés pour les PME/PMI, les banques et les institutions de micro finance avec l'appui du département de la supervision. Des règlementations spécifiques en matière de leasing ainsi que la formation des PME et des acteurs clés du leasing vont être prochainement préparées avec l'appui de la SFI (IFC Africa Leasing Facility II).

4. Principaux défis

Le secteur financier subit ces derniers temps des difficultés importantes liées au problème de correspondants bancaires. Les opérations bancaires sur la place de Djibouti sont particulièrement affectées par ce nouveau contexte malgré les efforts entrepris par les autorités djiboutiennes pour renforcer le dispositif de lutte contre le blanchement des capitaux et la lutte contre le terrorisme : adoption de nouveaux textes réglementaires, adhésion au MOANGAFI, renforcement des capacités des acteurs clés, coopération nationale et internationale, etc.

Un autre défi reste la bancarisation financière de la population à travers une politique d'inclusion financière et l'amélioration de l'accès aux crédits. Malgré les progrès réalisés depuis 2009 avec un accroissement du taux de bancarisation des agents de l'Etat et des employés salariés, les niveaux atteints en termes d'accès aux services bancaires demeurent relativement bas.

Le renforcement des capacités de la supervision demeure un défi majeur compte tenu de l'élargissement de la place financière, de la complexification des produits financiers et des risques inhérents à la profession. Des efforts continus en matière de recrutement de cadres supplémentaires et de formation de ces derniers aux outils de détection et de résolution des risques bancaires devraient être menés par la Banque Centrale de Djibouti.

PARTIE IV

INSTITUTIONS DE MICROFINANCE ET INSTITUTIONS FINANCIÈRES SPÉCIALISÉES

04

1. Les institutions de microfinance (IMF)

A. Présentation du secteur de la microfinance

La microfinance est apparue dans le paysage djiboutien en 2000 avec le projet FSD (Fonds Social de Développement). Le projet distribuait des microcrédits (d'un montant allant de 30 000 à 20 0000 FDJ) à une population exclusivement féminine par l'intermédiaire d'un réseau d'associations, par le biais de la signature des conventions de partenariat. Le projet était l'unique opérateur en matière de microfinance au niveau national.

Depuis lors, le secteur de la microfinance n'a cessé d'évoluer jusqu'à la création de la Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit (CPEC) de Djibouti, née de la fusion, en 2010, entre l'ancienne CPEC créée en 2009 par l'Agence Djiboutienne de Développement Social (ADDS) et la Caisse Nationale d'Epargne et de Crédit (CNEC), mise en place en 2008 avec l'appui du FIDA (Fonds International de Développement Agricole).

Cette fusion décidée par les autorités nationales, visait à éviter la démultiplication des réseaux d'institutions de microfinance, qui aurait débouché sur une concurrence néfaste et contreproductive, eu égard à l'étroitesse du marché par rapport à la taille de la population djiboutienne.

Certes, en termes de chiffres, le secteur de la microfinance dans le pays ne représente que près de 4%, néanmoins la stratégie repose sur une volonté nationale de faire sortir les ménages djiboutiens de la précarité et d'accroitre l'inclusion financière de la population non bancarisée.

De nombreux acteurs interviennent dans ce secteur notamment l'Etat, à travers le Ministère des Affaires Sociales et des Solidarités et son agence en charge du développement social, l'ADDS, qui assure la mobilisation des fonds auprès des partenaires techniques et financiers du développement (BID, FIDA, SNU, ONG, etc.) et renforce le secteur de la microfinance à travers l'institutionnalisation et la réglementation des institutions.

Aujourd'hui, le secteur est composé de trois caisses de microfinance conventionnelle (ou réseau des CPEC) : la CPEC de Djibouti, la principale caisse de microfinance de la capitale, la CPEC du Sud et la CPEC du Nord et un projet de microfinance islamique.

- CPEC de Djibouti

La CPEC de Djibouti est présente sur toute l'étendue de la capitale ainsi que la région d'Arta et ses localités. Actuellement, elle compte 5 agences dont le siège social :

- Siège social- UNFD
- Point de service- Einguela
- Point de service- Balbala

- Point de service- Arta
- Point de service- Damerjog

- CPEC du Sud

La CPEC du Sud couvre deux régions de l'intérieur : Ali-Sabieh et Dikhil

- Siège social- Ali Sabieh
- Point de service- Dikhil

- CPEC du Nord

Pour sa part, la CPEC du Nord couvre deux régions de l'intérieur : Tadjourah et Obock

- Siège social -Tadjourah
- Point de service- Obock

Suite à des difficultés managériales, la CPEC de Djibouti a été administrée par la Banque Centrale de Djibouti jusqu'en juin 2015, date de la tenue d'une assemblée générale permettant l'installation d'une nouvelle structure exécutive et collégiale.

- Projet pilote de microfinance islamique

Le projet de microfinance islamique, financé par la Banque Islamique de Développement, a obtenu l'agrément provisoire de la Banque Centrale de Djibouti. Ce projet, dont le siège est situé à Balbala, propose exclusivement le Mourabaha.

B. Supervision du secteur de la microfinance

La Banque Centrale de Djibouti assure la tutelle des institutions de microfinance, délivre les agréments pour l'exercice des activités de microfinance et veille à leur supervision prudentielle. L'institution monétaire participe à la réglementation du secteur à travers l'élaboration des stratégies, des lois et règlements et instructions dont elle assure la vulgarisation.

Concernant l'aspect réglementaire, la Banque Centrale de Djibouti mène une surveillance permanente du secteur de la microfinance à travers des contrôles sur pièces et sur place.

a. Les textes de lois

- La loi n°179/AN/07/5ème L portant réglementation des activités de microfinance sur le territoire de la République de Djibouti

La présente loi, mise en vigueur en 2007, de même que tous les autres textes réglementaires ou conventionnels portant cadre juridique de la microfinance, s'appliquent à toutes les personnes morales qui ont pour profession habituelle d'exercer des opérations de microfinance à Djibouti.

Cette dernière passe en revue plusieurs sous-parties qui concernent : les catégories d'institutions de microfinance (elle peut être un organisme de type associatif, des projets ou fonds ou des sociétés légalement formées), la forme juridique, le capital minimum et agrément, les opérations et services autorisés aux IMF, et le contrôle interne et externe entre autres.

- La loi n°117/AN/11/6ème L portant réglementation des Coopératives Financières

Cette loi mise en vigueur en 2011 définit les règles relatives à la création, à l'organisation, au fonctionnement, au contrôle et la surveillance des coopératives financières appelées communément Caisses ou Coopératives d'épargne et de crédit sur le territoire national. Cette loi est composée de 11 grandes parties. Ces parties passent des dispositions générales, leurs organisations, les membres, les ressources dont les coopératives peuvent disposer, le contrôle et la surveillance externe qui constitue les grands volets de cette dernière.

- La Loi n° 119/AN/11/6ème L relative à la Constitution et à la Supervision des Établissements de Crédit et des auxiliaires financiers

Dans l'article 1 de la Loi bancaire, la définition des établissements financiers comprend les IMF et elles viennent donc sous la supervision de la Banque Centrale de Djibouti. Cette loi détermine également les conditions d'octroi ou de retrait ainsi que les conditions d'exercices de l'agrément.

b. Les instructions

La Banque Centrale de Djibouti édictera prochainement des instructions qui vont venir clarifier et compléter les lois déjà existantes du secteur de la microfinance.

Ces instructions seront relatives aux conditions d'exercice de la profession, aux normes de gestion ainsi qu'aux normes prudentielles et à leur calcul afin de permettre au département de la Supervision bancaire d'être mieux outillé pour le contrôle et le suivi de ces coopératives financières à travers le pays.

C. Evolution des chiffres clés du secteur de la microfinance

Le réseau des CPECs, institutions agréées par la Banque Centrale de Djibouti, est constitué de 33 728 membres et clients en décembre 2019, soit un accroissement de 4% par rapport à décembre 2018. Le réseau est essentiellement composé des femmes pour 73,5% des membres des caisses de microfinance en 2019. La CPEC de Djibouti concentre 69,1% des membres du réseau des CPECs.

Evolution des membres, 2014-2019

Membres	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Var. 2019/18
CPEC Djibouti	18 051	19 396	20 972	20 492	22 307	23 299	**4,4%**
CPEC Sud	2 928	3 424	3 884	4 366	5 498	6 726	**22,3%**
CPEC Nord	2 215	2 594	2 921	3 098	3 456	3 703	**7,1%**
Total	**23 194**	**25 414**	**27 777**	**27 956**	**31 261**	**33 728**	**7,9%**

Source : Réseau des CPECs

Les montants de l'épargne réalisés par les membres et clients des caisses se chiffrent à près de 310 millions FDJ fin décembre 2019, soit une augmentation de 20% entre 2018 et 2019.

Les encours de dépôts effectués à la CPEC de Djibouti se situent à 241 millions FDJ, représentant 77,8% de total des encours de l'ensemble des caisses. Les encours de dépôts de CPEC du Nord et ceux du Sud constituent respectivement 5,7% et 16,5%.

Les dépôts de membres et clients des CPECs sont essentiellement constitués de l'épargne obligatoire, de dépôts à vue et de l'épargne nantie.

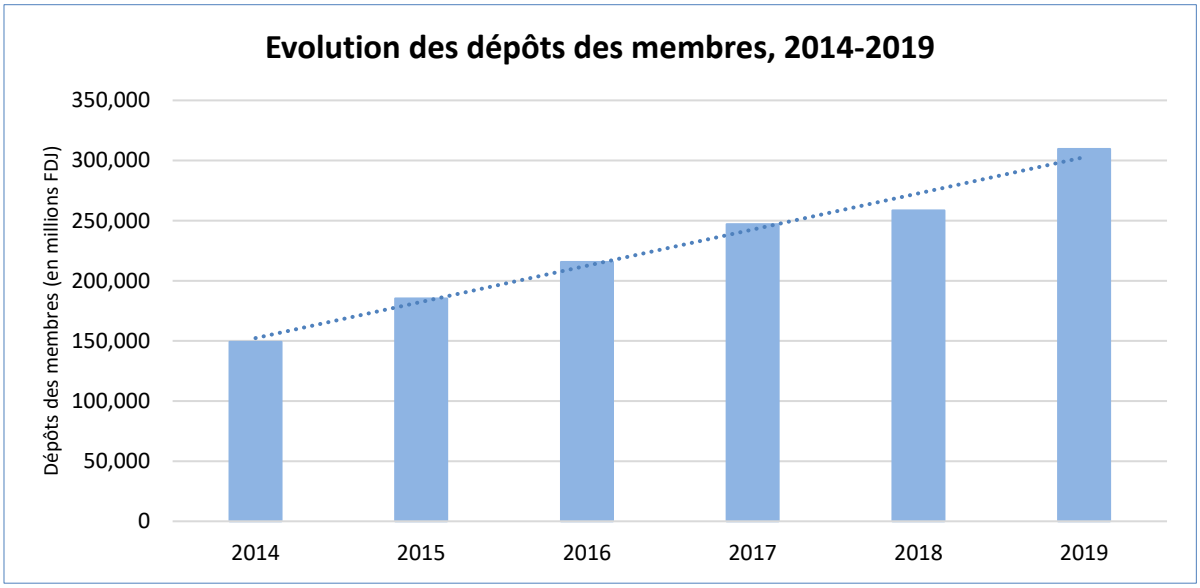

Source : Réseau des CPECs

Les services financiers proposés par les caisses d'épargne et de crédit de Djibouti sont majoritairement constitués des microcrédits solidaires à court terme.

Les crédits alloués par les institutions de microfinance sont généralement comprises entre 30 000 FDJ et 500 000 FDJ. La tranche maximale des financements octroyés par les caisses de microcrédits peut monter à 1 voire 1,5 million FDJ.

L'accord des crédits assortis d'une caution solidaire se focalise sur le financement dans le secteur du commerce, consacré exclusivement par des activités génératrices des revenus œuvrées majoritairement par des femmes. Ces activités contribuent à renforcer significativement l'inclusion financière des populations non bancarisées.

Les encours de crédits accordés par le réseau des CPECs se chiffrent à plus de 136 millions FDJ en fin 2019, soit une baisse nette de 32% par rapport à fin 2018, qui est dû essentiellement à la diminution de 55% des encours de la CPEC de Djibouti, elle-même résultante de la hausse de la « contamination des portefeuilles à risque ».

Le taux de transformation du secteur de la microfinance se situe à 44% en 2019, alors qu'il se situait à 83,6% en 2017.

Les encours de crédits distribués au niveau de la CPEC du Sud représentent 47,3% et ceux de la CPEC de Djibouti plus de 37% du total en 2019.

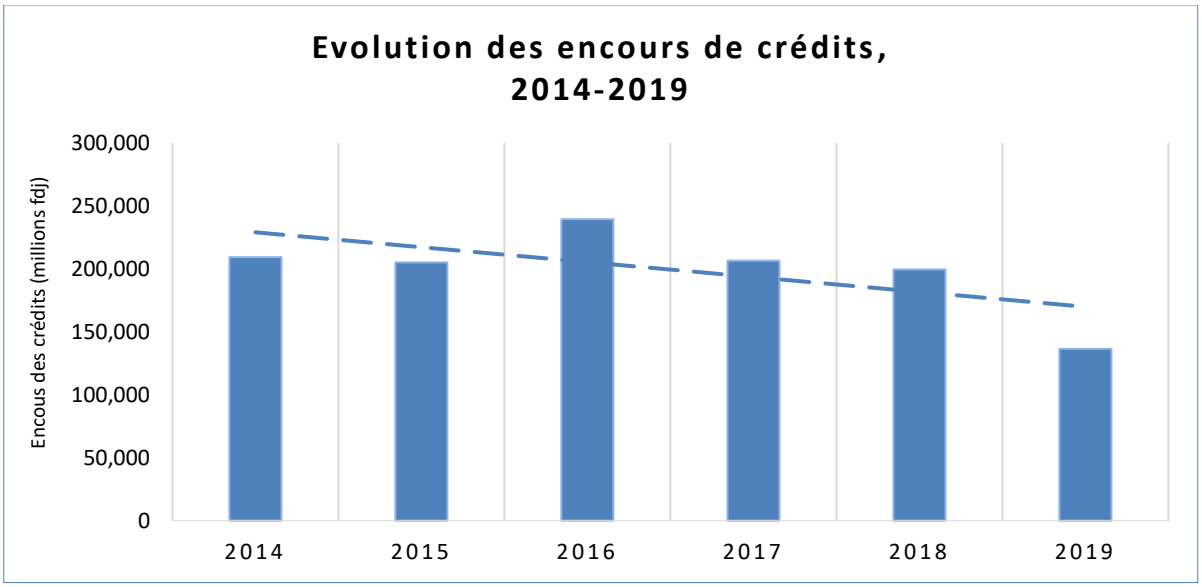

Source : Réseau des CPECs

Concernant le projet pilote de la micro finance islamique, l'offre de produits financiers islamiques pour les très petites et moyennes entreprises est largement dominée par la Mourabaha et a permis de financer 76 projets en 2019. L'encours de crédits solidaires islamiques se chiffre à 25 millions FDJ en décembre 2019.

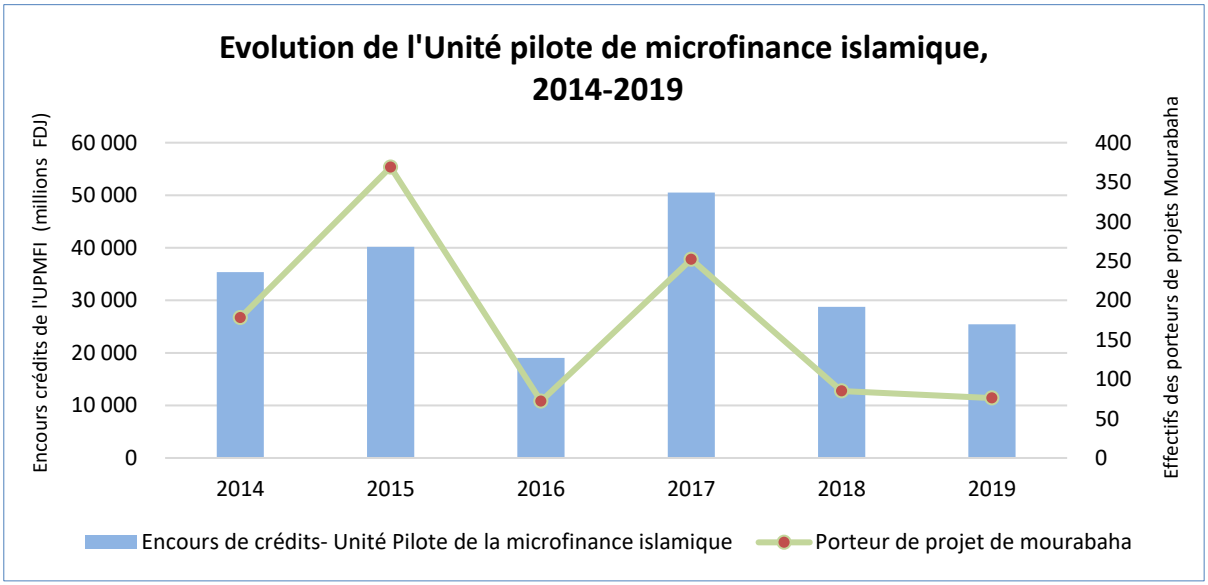

Source : Réseau des CPECs

2. Les institutions financières spécialisées (ISF)

A. Fonds de Développement Economique de Djibouti (FDED)

a. Descriptifs

Placé sous la tutelle du Ministère des Investissements, le FDED est un établissement public autonome à caractère commercial. Il a été créé par le décret n°2003-034/PR/MF et a remplacé la Banque de Développement de Djibouti mise en liquidation en 1997.

Il a pour objet principalement d'assurer le financement de tous projets de développement du secteur privé à travers l'octroi des prêts consentis directement aux promoteurs de projets aussi bien aux particuliers qu'aux sociétés contribuant au développement économique et social, à la valorisation des ressources naturelles, à la promotion de la croissance et la création d'emplois.

b. Supervision par la Banque Centrale de Djibouti

Aussi, conformément à la Loi bancaire n°119/AN/11/6ème L relative à la constitution et à la supervision des établissements de crédit et des auxiliaires financiers (art 9.4), le FDED est considéré comme une institution financière spécialisée. Il est soumis au même titre que les banques commerciales au contrôle et à la supervision de ses activités de la part de la Banque Centrale de Djibouti.

B. Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti (FGPCD)

a. Descriptifs

Le Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti (FGPCD) a été créé le 21 avril 2016, à l'initiative du Président de la République. Cette institution est sous la tutelle du Ministère de l'Economie et des Finances chargé de l'Industrie.

Le FGPCD est une institution financière spécialisée, dotée de la personnalité morale ainsi que de l'autonomie de gestion conformément à l'article 9 de la loi n°119/AN/11/6ème L. Créée sous forme d'une société anonyme, cette institution appartient à 100% à l'Etat.

Le secteur privé djiboutien se compose pour l'essentiel des petites et moyennes entreprises ou industries (PME/PMI). Malgré leur dynamisme et leur bonne volonté, ces PME/PMI rencontrent des difficultés pour accéder aux financements bancaires. En effet, les pratiques bancaires comme l'exigence des garanties solides dans plus de 90% des cas, excluent du financement bancaire une grande partie des PME/PMI, des femmes entrepreneuses et des jeunes entrepreneurs.

Afin d'y remédier a été créé, à l'initiative du Président de la République, le Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti.

Cet outil stratégique permettra ainsi de faciliter l'octroi des financements aux PME/PMI, grâce au partage des risques avec les établissements de crédits, les institutions de microfinance et les autres institutions financières.
Les projets éligibles sont des projets portés par les entreprises en création (durée de vie inférieure à 3 ans) et les entreprises en développement (durée de vie supérieure à 3 ans).

Les quotités garanties sont de 60% pour les entreprises en création et pour les dossiers de microcrédits et 50% pour les entreprises en développement.
Quant au montant de l'emprunt garanti, il varie entre 2 millions FDJ et 30 millions FDJ.

L'objectif à moyen et long terme du FGPCD est d'accroître le financement bancaire dans l'économie nationale afin de permettre le développement d'un réseau de petites

et moyennes entreprises ou industries (PME/PMI) modernes, aptes à promouvoir le développement économique et social de notre pays.

b. Supervision par la Banque Centrale de Djibouti

Comme le FDED, le FGPCD est considéré comme une institution financière spécialisée et est donc soumis au contrôle et à la supervision de la Banque Centrale au même titre que les banques commerciales conformément aux dispositions de la Loi n°119/AN/11/6èmeL et aux règles prudentielles édictées.

Cette supervision va porter sur la qualité et la validité de la politique des risques du fond pour assurer que les risques pris par l'institution ne présentent pas des défaillances potentielles et que le niveau de ces risques soit cohérent au regard des ressources dont il dispose.

Conclusion

L'économie Djiboutienne est soutenue par les banques dont la majorité des actionnaires proviennent de groupes étrangers internationaux et régionaux. Pour garantir une croissance durable et soutenue du secteur financier, les institutions financières se doivent de s'adapter en permanence aux mutations profondes de notre économie.

Le libéralisme adopté dans le secteur bancaire par les autorités compétentes et le régulateur permettent de donner un plus grand rôle aux établissements de crédit et de finances spécialisées. Le rôle de ces établissements est donc crucial pour maintenir la dynamique des activités financières au niveau national et international via les échanges réguliers avec l'extérieur.

Trois des douze banques en activité se partagent plus des deux tiers des actifs bancaires ; elles sont jugées systémiques et font l'objet d'une surveillance accrue. Les échanges réguliers entre les banques et le département de la supervision bancaire permettent de renforcer leur surveillance et contribuent à assurer une plus grande stabilité financière.

Néanmoins, les banques ne sont pas les seuls acteurs sur le marché du crédit, car interviennent également d'autres établissements financiers spécialisés tels que le FDED et le FGPCD ainsi que les institutions de microfinance. Ces institutions viennent compléter l'offre des services et produits bancaires pour promouvoir les activités du secteur tertiaire qui se développent et se renforcent davantage depuis le début des années 2000.

Enfin, dans sa volonté de devenir un hub financier à vocation régionale, la République de Djibouti met en place à travers le régulateur et les autorités compétentes un ensemble de textes réglementaires et des infrastructures financières modernes afin de renforcer la solidité du secteur bancaire et des autres institutions financières.

ANNEXES

Annexe 1 : Indicateurs du système bancaire

Types et noms des établissements de crédits en activité	2019
1. Banques conventionnelles ➢ Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge ➢ Banque de Dépôt et Crédit Djibouti ➢ Bank Of Africa Mer Rouge ➢ Bank Of China (Djibouti) ➢ Commercial Bank of Ethiopia ➢ Cooperative and Agricultural Credit Bank ➢ Exim Bank ➢ International Investment Bank ➢ Silk Road international Bank	9
2. Banques islamiques ➢ East Africa Bank ➢ Salaam African Bank ➢ Saba Islamic Bank	3
3. Institutions financières spécialisées ➢ Fonds de Développement Economique de Djibouti ➢ Fonds de Garantie Partielle des Crédits de Djibouti ➢	2
4. Institutions de microfinance ➢ Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit de Djibouti ➢ Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit du Nord ➢ Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit du Sud ➢ Unité pilote de la micro finance islamique	4
5. Auxiliaires financiers (bureaux de transfert et de change)	18
Total	36

Annexe 2 : Liste des établissements financiers en activité agréés par la BCD en 2019

Dénomination sociale	Date de création	*Capital Social (millions FDJ)*	Sigle	Adresse	Téléphone
Banques conventionnelles					
1. Bank of Africa Mer Rouge	1908	1 500	BOAMR	10, Place Lagarde, BP 88, Djibouti	21353016
2. Banque pour le Commerce et l'Industrie Mer Rouge	1957	3 500	BCIMR	11, Place Lagarde, BP 2122, Djibouti	21350857
3. International Investment Bank	2007	1 000	IIB	Immeuble 15, Place 27 Juin, Djibouti	21355006
4. Banque de Dépôt et Crédit de Djibouti	2008	1 605	BDCD	Place Lagarde, BP 1929, Djibouti	21353534
5. Cooperative Agricultural and Credit Bank	2009	2 000	CAC	Rue de Marseille, BP 1868, Djibouti	21356363
6. Exim Bank Djibouti	2011	1 071	EXIM	Ave Georges Clemenceau, Djibouti	21351514
7. Commercial Bank of Ethiopia Djibouti	2017	1 000	CBE	Avenue Georges Clemenceau, Djibouti	21346126
8. Silkroad International Bank Djibouti	2017	1 420	SIB	Haramous, Djibouti	21341616
9. Bank Of China Djibouti	2019	3 554	BOC	Haramous, Djibouti	21336666
Banques Islamiques					
1. Saba African Bank	2006	1 560	SABA	Salines Ouest BP 972, Djibouti	21355777
2. Salaam African Bank	2008	3 555	SAB	Salines Ouest BP 2550, Djibouti	21351544
3. East Africa Bank	2010	3 155	EAB	Place du 27 Juin, BP 2022, Djibouti	21311919
Institutions financières spécialisées					
1. Fonds de Développement Économique de Djibouti	2008	400	FDED	Ave Georges Clemenceau, Djibouti	21353391
2. Fonds de Garantie Partielle de Crédit de Djibouti	2016	200	FGPCD	Ave Saint Laurent du Var, Banque Centrale de Djibouti	21312039
Institutions de microfinance					
1. Caisse Populaire d'épargne et de crédit de Djibouti	2008	-	CPECD	Djibouti	21353595
2. Caisse Populaire d'épargne et de crédit du Nord	2011	-	CPECN	Tadjourah	27423742
3. Caisse Populaire d'épargne et de crédit du Sud	2011	-	CPECS	Ali-Sabieh	27426444
4. Unité Pilote de Microfinance Islamique	2012	-	UPMFI	Balbala	21315210

Auxiliaires financiers (sociétés de transfert de fonds et bureaux de change)					
1. Atulkumar K. Mehta	2003	50	METHA	21 Place du 27 Juin, BP 2055 Djibouti	21350252
2. Dahabshiil	2002	50	DAHAB.	Ave Georges Clemenceau, BP 914	21352163
3. Houssein Mohamed Haïdar	2003	50	H M H	Rue de Paris, BP 791	21353313
4. Amal Express SARL	2003	50	AMAL	Rue de Paris, BP 2685	21358340
5. Ahmed Taha Haïdar	2002	50	ATH	82 rue de Paris, BP 94	21355642
6. Kaah Express EURL	2003	50	KAAH	Place Mahamoud Harbi	21353281
7. Mustaqbal SARL	2003	50	MUSTAQBAL	Rue de Rome	21359756
8. Western Union (BCI-MR)	2002	50	WU	Place Léonce Lagarde	21354260
9. Agence de Tourisme et de Transport Aérien « MONEYGRAM »	2005	50	MONEYGRAM	Rue Marchand	21354848
10. Global Pay Money Transfer	2016	50	GLOBAL	Rue de Paris – Immeuble Djama Oudine	21344493
11. La Poste de Djibouti	2008	50	LA POSTE	Blvd de la République, BP 557	21357878
12. Hodan Global Express	2008	50	HODAN	Immeuble Marouf - Quartier Commercial Djibouti BP 3726	21358255
13. Irmaan International Exchange	2011	50	IRMAN	Boulevard Cheick Osman, BP 1794, Djibouti	21345859
14. AL KHALIL SARL	2012	50	KHALIL	Rue Roosevelt, BP 202	21358877
15. Fast Pay Exchange SARL	2012	50	FAST	Fast Pay	21353515
16. Société Africaine de services	2019	50	SASF	Saline Ouest, SABA	21346854
17. SPS Rift Valley	2015	50	SPS	Centreville, Djibouti	21343876
18. Iftin Express	2016	50	IFTIN	BP 3726, Immeuble Marouf - Quartier Commercial Djibouti	21357896

Annexe 3 : Bilans et Comptes de résultat consolidés des banques en 2019

1- Bilans consolidés 2019

En millions FDJ	2016	2017	2018	2019
14. Total des actifs (=15+16=31)	358 451	438 608	422 721	458 398
15. Actifs non financiers	7 909	9 401	11 690	13 839
16. Actifs financiers (=17 à 22)	350 542	429 207	411 031	444 559
17. Numéraire et dépôts	241 830	303 532	271 386	290 390
18. Prêts (après provisions spécifiques)	90 163	102 502	113 262	126 105
(i) Prêts bruts	*106 214*	*117 187*	*129 473*	*144 480*
(i.i) Prêts interbancaires	*0*	*0*	*0*	*0*
(i.i.i) Résidents	*0*	*0*	*0*	*0*
(i.i.ii) Non-résidents	*0*	*0*	*0*	*0*
(i.ii) Prêts non interbancaires	*106 214*	*117 187*	*129 473*	*144 480*
(i.ii.i) Banque centrale	*0*	*0*	*0*	*0*
(i.ii.ii) Administrations publiques	*9 925*	*11 228*	*16 627*	*17 336*
(i.ii.iii) Autres sociétés financières	*0*	*0*	*0*	*0*
(i.ii.iv) Sociétés non financières	*52 711*	*73 864*	*77 822*	*78 171*
(i.ii.v) Autres secteurs résidents	*27 527*	*17 410*	*18 813*	*30 597*
(i.ii.vi) Non-résidents	*0*	*0*	*0*	*0*
(ii) Provisions spécifiques	*16 050*	*14 685*	*16 211*	*18 375*
19. Titres de créance	2 835	3 637	5 225	5 649
20. Actions et autres participations	2 071	2 186	2 150	1 828
21. Dérivés financiers	0	0	0	0
22. Autres actifs	13 643	17 350	19 008	20 587
23. Passifs (=28+29)	331 061	405 255	387 133	420 459
24. Numéraire et dépôts	320 706	394 820	378 861	409 745
(i) Dépôts de la clientèle	*287 199*	*360 454*	*338 422*	*373 200*
(ii) Dépôts interbancaires	*28 519*	*27 604*	*17 420*	*29 061*
(ii.i) Résidents	*2 197*	*3 100*	*2 168*	*26 209*
(ii.ii) Non-résidents	*26 322*	*24 505*	*15 252*	*2 852*
(iii) Autres	*4 988*	*6 761*	*23 019*	*7 484*
25. Prêts	500	500	500	500
26. Titres de créance	0	0	0	0
27. Autres passifs	9 855	9 935	7 772	10 214
28. Dette (=24+25+26+27)	331 061	405 255	387 133	420 459
29. Dérivés financiers	0	0	0	0
30. Capital social et réserves	27 390	33 353	35 587	37 939
31. Total du bilan (=23+30=14)	358 451	438 608	422 721	458 398

2- Comptes des résultats consolidés 2019

En millions FDJ	2016	2017	2018	2019
1. Produits d'intérêts	11 385	11 656	13 338	14 594
(i) Produits d'intérêts bruts (total produits)	11 385	11 656	13 338	14 594
(ii) Moins provisions pour intérêts courus sur actifs improductifs	0	0	0	0
2. Charge d'intérêts	1 177	1 161	1 746	1 584
3. Produits d'intérêts nets (=1-2)	10 209	10 495	11 592	13 010
4. Produits hors intérêts	4 661	4 755	5 510	6 031
(i) Frais et commissions à recevoir	2 553	3 057	2 996	3 376
(ii) Gains ou pertes sur instruments financiers	1 301	1 373	1 295	1 352
(iii) Produits calculés au prorata	0	0	0	0
(iv) Autres produits	806	325	1 219	1 303
5. Produits bruts (=3+4)	14 869	15 250	17 102	19 040
6. Charges hors intérêts	9 242	10 432	11 087	11 351
(i) Charges de personnel	3 879	4 260	4 826	5 283
(ii) Autres charges	5 363	6 172	6 261	6 067
7. Provisions (nettes)	1 775	1 695	2 226	2 431
(i) Provisions pour pertes sur prêts	1 775	1 695	2 226	2 431
(ii) Provisions pour autres actifs financiers	0	0	0	0
8. Produits nets (avant impôts et opérations exceptionnelles) (=5-(6+7))	3 852	3 124	3 789	5 259
9. Opérations exceptionnelles	130	94	-6	1 277
10. Impôts sur le revenu	718	609	799	1 022
11. Produits nets après impôts et opérations exceptionnelles (=8-(9+10))	3 049	2 421	2 996	2 959
12. Dividendes à payer	0	0	0	0
13. Bénéfices non distribués (=11-12)	3 049	2 421	2 996	2 959

Annexe 4 : Structure des dépôts de la clientèle

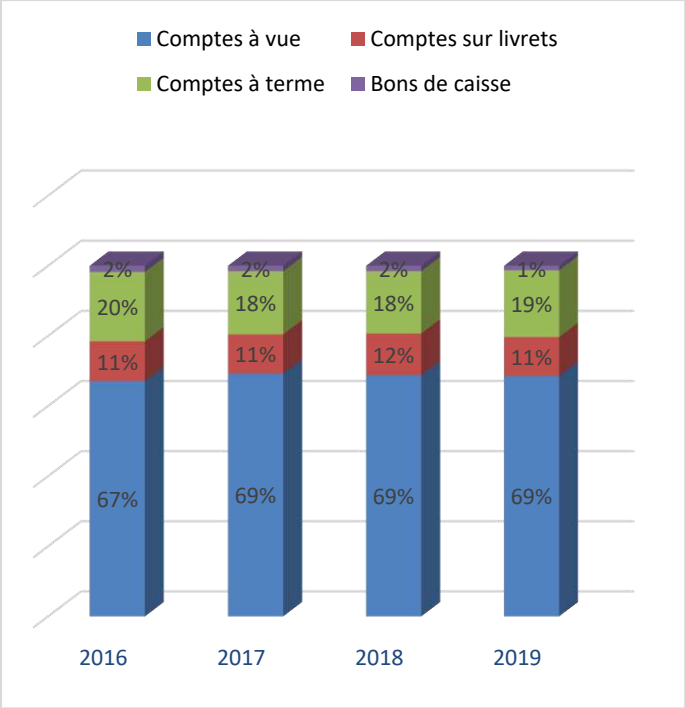

Source : BCD

Dépôts auprès des banques selon la nature En millions FDJ					
Composantes	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**Var. 2019/18**
Comptes à vue	190 996	248 060	231 537	254 636	10,0%
Comptes sur livrets	32 272	39 988	40 085	41 044	2,4%
Compte à terme	56 293	64 465	59 808	70 734	18,3%
Bons de caisse	5 040	5 608	5 218	4 798	-8,0%
Total	**284 600**	**358 121**	**336 648**	**371 212**	**10,3%**

Annexe 5 : Engagements de la clientèle

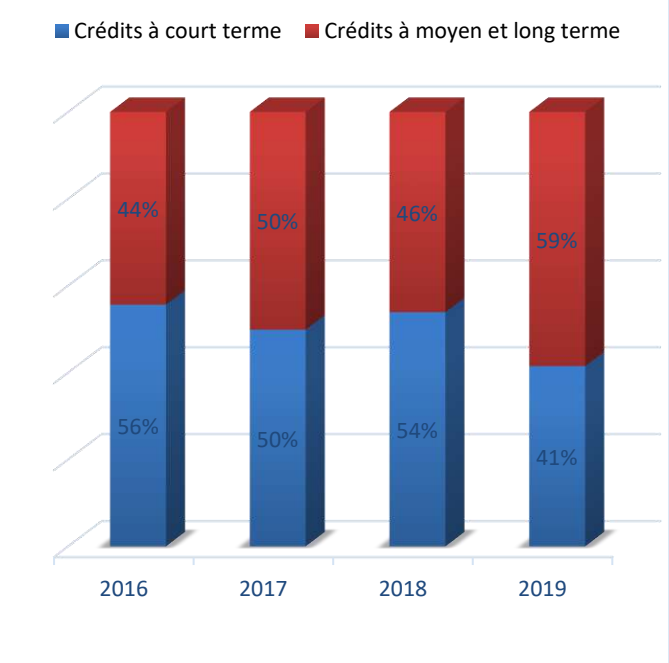

Évolution des engagements selon la durée En millions FDJ					
Composantes	**2016**	**2017**	**2018**	**2019**	**Var. 2019/18**
Crédits à court terme	51 771	51 034	61 070	52 277	-14,4%
Crédits à moyen et long terme	41 308	51 310	52 293	73 823	41,2%
Total bilan	**93 079**	**102 344**	**113 363**	**126 100**	**11,2%**

Annexe 6 : Evolution du réseau bancaire en 2019

	BCIMR	BOAMR	BDCD	CAC	EAB	EXIM	IIB	SABA	SALAAM	FDED	Total
Nombre d'agences bancaires (siège exclu)	10	10	-	3	7	2	1	1	11	-	45
Nombre de GABs & de DABs	19	17	-	17	7	6	3	12	18	-	99

Source : BCD

Annexe 7 : Evolution du taux de bancarisation

	2016	2017	2018	2019
Population adulte	631 987	644 756	657 434	670 005
Nombre de comptes bancaires	107 389	162 095	169 830	172 025
Nombre de comptes dans les institutions de microfinance	27 800	29 727	26 700	25 510
Taux de bancarisation*	21,4%	29,8%	29,9%	29,5%

(*) Nombre total des comptes/Population adulte

Source : BCD

Annexe 8 : Conditions bancaires pratiquées

En pourcentage	BCIMR	BOAMR	BDCD	CAC	EAB	EXIM	SABA	SALAAM	FDED
Taux d'intérêt moyen sur les prêts	6,39	10,30	11	9,75	7,50	9,48	8	8,60	6
Taux d'intérêt moyen sur les prêts accordés aux PME	-	10,35	10,5	10	7,50	9,49	9	-	6
Taux d'intérêt hypothécaire moyen	6,16	-	-	8,50	7	8,80	8	8,60	-
Taux d'intérêt moyen sur les dépôts	0,11	1,43	1,5	1,50	-	0,50	8	-	0
Taux d'intérêt moyen sur les dépôts à terme	0,98	0,51	3	2 à 3,5	2,50	1,60	8	3,50	0

Source : BCD

Annexe 9 : Indicateurs consolidés de solidité financière des banques, 2016-2019

ISF centraux pour les institutions collectrices de dépôts (en millions FDJ, sauf indication contraire)	2016	2017	2018	2019
Fonds réglementaire de base/actifs pondérés en fonction des risques	**13,9%**	**13,9%**	**15,6%**	**15,7%**
Fonds réglementaires de base	20 910	23 638	26 597	29 708
Actifs pondérés en fonction des risques	150 809	169 704	170 787	189 281
Prêts improductifs nets /fonds propres	**37,9%**	**19,8%**	**27,0%**	**18,4%**
Prêts improductifs nets	7 820	4 676	7 172	5 118
Fonds propres	20 610	23 638	26 597	27 869
Prêts improductifs bruts/total des prêts bruts	**22,5%**	**16,5%**	**18,1%**	**16,3%**
Prêts improductifs bruts	23 870	19 361	23 383	23 492
Total des prêts bruts	106 214	117 187	129 473	144 480
Répartition sectorielle des prêts				
Résidents	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**	**100,0%**
Total des prêts bruts	**90 164**	**102 502**	**113 262**	**126 105**
Répartition sectorielle du total des prêts : Administrations publiques	**11,0%**	**11,0%**	**14,7%**	**13,8%**
Prêts aux administrations publiques	9 925	11 228	16 627	17 336
Répartition sectorielle du total des prêts : Sociétés non financières	**58,5%**	**72,1%**	**68,7%**	**62,00%**
Prêts aux sociétés non financières	52 711	73 864	77 823	78 171
Répartition sectorielle du total des prêts : autres secteurs intérieurs	**30,5%**	**17,0%**	**16,6%**	**24,3%**
Prêts aux autres secteurs intérieurs	27 527	17 410	18 813	30 597
Taux de provisionnement	**67,2%**	**75,9%**	**69,3%**	**78,2%**
Provisions	16 050	14 685	16 211	18 375
Prêts improductifs bruts	23 870	19 361	23 383	23 492
Rentabilité des actifs (ROA)	**1,1%**	**0,7%**	**0,9%**	**1,2%**
Produits nets	3 852	3 124	3 789	5 259
Total des actifs	358 451	438 608	422 721	458 398
Rentabilité des fonds propres (ROE)	**18,4%**	**13,2%**	**14,2%**	**17,7%**
Produits nets	3 852	3 124	3 789	5 259
Fonds propres	20 910	23 638	26 597	29 708
Marges d'intérêt/produits bruts	**68,7%**	**68,8%**	**67,8%**	**68,3%**
Marges d'intérêt	10 209	10 495	11 592	13 010
Produits bruts	14 869	15 250	17 102	19 040
Charges hors intérêts/produit brut	**62,2%**	**68,4%**	**64,8%**	**59,6%**
Charges hors intérêts	9 242	10 432	11 087	11 351
Produits bruts	14 869	15 250	17 102	19 040
Actifs liquides/total des actifs	**67,5%**	**69,2%**	**64,2%**	**63,4%**
Actifs liquides	241 830	303 532	271 386	290 390
Total des actifs	358 451	438 608	422 721	458 398
Actifs liquides/passifs à court terme	**73,1%**	**74,9%**	**75,9%**	**69,1%**
Actifs liquides	241 830	303 532	271 386	290 390
Passifs à court terme	331 061	405 255	357 773	420 459
Actifs liquides/dépôts de la clientèle	**84,2%**	**84,2%**	**80,2%**	**77,8%**
Actifs liquides	241 830	303 532	271 386	290 390
Dépôts de la clientèle	287 199	360 454	338 422	373 200

	2016	2017	2018	2019
Fonds propres/actifs	**5,8%**	**5,4%**	**6,3%**	**6,5%**
Fonds propres	20 910	23 638	26 597	29 708
Total des actifs	358 451	438 608	422 721	458 398
Grands risques/fonds propres	**154,2%**	**123,8%**	**231,6%**	**246,7%**
Valeur des grands risques	31 774	29 272	61 597	73 282
Fonds propres	20 610	23 638	26 597	29 708
Produits des transactions/produits bruts	**8,8%**	**9,0%**	**7,6%**	**7,1%**
Gains (pertes) de transaction et de change	1 301	1 373	1 295	1 352
Produit brut	14 869	15 250	17 102	19 040
Charges de personnel/charges hors intérêts	**42,0%**	**40,8%**	**43,5%**	**46,5%**
Charges de personnel	3 879	4 260	4 826	5 283
Charges hors intérêts	9 242	10 432	11 087	11 351
Dépôts de la clientèle/total des prêts (non interbancaires)	**270,4%**	**307,6%**	**261,4%**	**258,3%**
Dépôts de la clientèle	287 199	360 454	338 422	373 200
Total des prêts bruts	106 214	117 187	129 473	144 480
Prêts libellés en monnaies étrangères/total des prêts	**28,5%**	**33,3%**	**49,9%**	**33,8%**
Prêts libellés en monnaies étrangères	30 279	39 038	64 490	48 823
Total des prêts bruts	106 214	117 187	129 473	144 480
Passifs libellés en monnaies étrangères/total des passifs	**50,8%**	**52,4%**	**51,0%**	**50,4%**
Passifs libellés en monnaies étrangères	168 131	212 196	197 426	211 859
Total des passifs	331 061	405 255	387 133	420 459

Source : BCD

Annexe 10 : Rentabilité des établissements de crédits

Indicateurs du secteur financier : ensemble du secteur bancaire			
	2017	**2018**	**2019**
Prêts non performants	19,78%	26,97%	18,36%
Rentabilité économique	0,71%	0,90%	1,15%
Rentabilité des fonds propres	13,21%	14,24%	17,70%
Actifs liquides/total actifs	69,20%	64,20%	63,35%
Actifs liquides/engagements à court terme	74,90%	75,85%	69,07%

Indicateurs du secteur financier des banques islamiques			
	2017	**2018**	**2019**
Prêts non performants	4,57%	5,21%	3,70%
Rentabilité économique	0.75%	1,24%	1,42%
Rentabilité des fonds Propres	13,12%	20,08%	17,01%
Actifs liquides/total actifs	62,42%	61,01%	58,64%
Actifs liquides/engagements à court terme	69,66%	101,87%	64,57%

Indicateurs du secteur financier des banques conventionnelles			
	2017	**2018**	**2019**
Prêts non performants	18,97%	28,93%	26,76%
Rentabilité économique	0,74%	1,73%	1,85%
Rentabilité des fonds Propres	14,71%	14,47%	19,77%
Actifs liquides/total actifs	71,59%	65,43%	65,33%
Actifs liquides/engagements à court terme	76,71%	69,32%	70,60%

Liste des abréviations

ADDS	Agence Djiboutienne de Développement Social
APEC	Association Professionnelle des Etablissements de Crédit
BCD	Banque Centrale de Djibouti
BSA	Bank Supervision Application
BSO	Bank Supervision Organization
CPEC	Caisse Populaire d'Epargne et de Crédit
DP	Dubaï Port
FDJ	Francs Djibouti
FDED	Fonds de Développement Économique de Djibouti
FGPCD	Fonds de Garantie Partielle de Crédit de Djibouti
FSD	Fonds Social de Développement
FMA	Fonds Monétaire Arabe
FMI	Fonds Monétaire International
GAB	Guichets Automatiques Bancaires
GAFI	Groupe d'Action Financière
GSBF	Groupe des Superviseurs Bancaires Francophones
IMF	Institutions de Microfinance
ISF	Indicateurs de Solidité Financière
LBC/FT	Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme
METAC	Middle East Regional Technical assistance
MOAN	Moyen Orient et Afrique du Nord
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
PMI	Petites et Moyennes Industries
RSSF/FSSR	Revue de la Stabilité du Secteur Financier /Financial Sector Stability Review
SFI	Société Financière Internationale

BANQUE CENTRALE DE DJIBOUTI

البنك المركزي الجيبوتي